

**institut de
recherche sur
l'économie de
l'éducation**

centre national de la
recherche scientifique

RAPPORT SCIENTIFIQUE 1977

université de dijon - faculté de science économique et de gestion

adresse postale: centre universitaire - bâtiment sciences mirande
21000 dijon - tél. (80) 30 94 70

S O M M A I R E

I. RAPPORT SCIENTIFIQUE

CHAPITRE I	: LES PROBLEMES DE COUT ET D'EFFICACITE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION	3
CHAPITRE II	: REUSSITE - CURSUS DANS LE SYSTEME SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE. ANALYSE DU COMPORTEMENT INDIVIDUEL ET IN- FLUENCE DU SYSTEME D'OFFRE SUR LES SCOLA- RISATIONS	21
CHAPITRE III	: LES RELATIONS ENTRE LE SYSTEME DE FORMATION ET LE MARCHE DU TRAVAIL	33

II. PUBLICATIONS

I - PUBLICATIONS DES MEMBRES DE L'I R E D U	47
II - PUBLICATIONS RELATIVES AU DOCTORAT (Thèses & Mémoires) . .	55
III - CAHIERS DE L'I R E D U	57

III. AUTRES ACTIVITÉS

I - DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (D. E. A.)	60
II - COLLOQUES	60
III - LIAISONS ET ECHANGES	65
IV - ACTIVITES DIVERSES	67

IV. LISTE DU PERSONNEL

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'IREDU en est à sa 6^{ème} année d'existence comme Equipe de Recherche Associée au C.N.R.S. Depuis l'origine, son champ d'activité s'est considérablement élargi, à la fois en raison de l'extension de sa taille, qui a doublé, de l'évolution de la théorie économique de l'éducation, de l'évolution des préoccupations particulières de chacun des chercheurs, comme de celles des organismes de tutelle et de financement, enfin de la nécessité de la pluridisciplinarité dans un domaine où par nature, l'analyse économique seule est boiteuse.

Quant il s'est agi d'aborder le domaine de l'analyse économique de l'éducation en France, il fallut constater que le handicap de la recherche française par rapport aux standards internationaux, notamment nord-américain ou anglais, était considérable. Cela explique sans doute qu'au départ, l'influence de la théorie d'origine américaine dite du "capital humain" ait eu une certaine influence sur l'orientation de l'équipe.

Cette théorie suppose qu'il existe un niveau d'équilibre entre l'investissement éducatif, qui se mesure par des coûts et le rendement de l'éducation, qui se mesure par des gains. Elle réduit le processus éducatif à un problème d'allocation des ressources rares mesurables monétairement, et les déterminants profil âge-gains d'un individu à la quantité d'éducation reçue.

Ces simplifications outrancières ne résistent pas longtemps à une analyse approfondie. La demande d'éducation est un phénomène complexe où entrent en jeu des déterminismes multiples : aptitudes, origine sociale, environnement culturel et économique, localisation, revenus, orientation etc... Ce premier point a ouvert l'équipe à des recherches très largement pluridisciplinaires sur le processus de réussite, d'orientation, et sur l'influence de ces processus.

Par ailleurs, les déterminants des gains ne se réduisent pas au simple investissement éducatif. L'accès au marché du travail, les conditions de rémunérations, la structure du marché de

l'emploi ne sauraient s'expliquer par la seule formation des individus.

Cette réflexion et cette évolution rendent assez bien compte des trois grands axes qui se sont développés dans l'équipe et qui conditionnent son programme de recherche pour les deux années à venir :

- les problèmes de coût et d'efficacité dans le domaine de l'éducation.
 - les processus de demande et d'offre d'éducation.
 - les relations entre le système de formation et le marché du travail.
-

CHAPITRE I : LES PROBLÈMES DE COÛT ET D'EFFICACITÉ DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Dans une phase antérieure à celle qui est analysée ici, l'équipe s'est attachée à combler des lacunes criantes en matière d'information statistique, notamment dans le domaine des coûts. C'est ainsi que des séries rétrospectives de dépenses publiques ont été établies, des enquêtes sur les dépenses des collectivités locales (I.1.) et des familles d'élèves et des étudiants (I.2.) ont été menées.

A partir de l'enquête INSEE dite FQP (Formation, Qualification, Profession), il a été possible de mettre en relation les profils âge-gains qu'elle permet de dégager avec les coûts par filière calculés auparavant. On a pu ainsi établir pour la première fois en France des taux de rendement de l'éducation (I.3.).

A partir de ces premiers travaux, cinq grands axes ont été poursuivis en matière de coût et d'efficacité :

1. Analyse de la rationalité de l'allocation des ressources à l'enseignement supérieur français (I.2.) avec quelques incursions plus approfondies dans des secteurs particuliers comme le problème de l'aide aux étudiants (I.4.).
2. Recherche des conditions d'une gestion optimale des universités (I.5.), avec application de la théorie néo-classique de la firme à un secteur qui jusqu'à présent, se considère comme situé en dehors de la sphère productive.

Cette étude des universités comme centres de production d'outputs divers nous a conduit à nous interroger sur leur devenir probable à une époque où chacun s'accorde à les trouver en crise et peut observer combien elles changent et surtout comment elles se

différencient progressivement (I.6.). Par ailleurs, la recherche apparaissant de plus en plus comme l'un des moyens de différenciation plusieurs études ont été entreprises sur le coût et les modes de financement de la recherche menée au sein des Universités (I.7.), études qui ont débouché sur un nouveau programme concernant les déterminants des politiques et des stratégies de recherche (I.8.).

3. Dans une perspective plus internationale, tournée notamment vers les besoins des pays en voie de développement, un vaste programme de recherche a été entrepris sur l'analyse coût-efficacité des nouvelles technologies éducatives et des nouveaux media. Cette recherche, appuyée par les organisations internationales compétentes (UNESCO, Banque Mondiale) comporte des aspects méthodologiques (I.9.) et des études sur le terrain (I.10.) (I.11.) (I.12.). Ce programme nous a conduit à mener d'autres travaux connexes sur l'allocation des ressources à l'éducation dans le monde (I.13.), problème qui pose celui de la qualité des données statistiques dans certains pays, notamment en Afrique, et que nous avons tenté de surmonter (I.14.).

4. Nous nous sommes posés aussi le problème de l'efficacité économique de la formation des adultes, qui a pris une grande extension au cours des dernières années. Cette recherche, difficile, pose des problèmes méthodologiques et statistiques redoutables, nécessite des enquêtes coûteuses, et ces difficultés expliquent que nous l'ayons commencée par le secteur agricole (I.14.).

5. Enfin, des réflexions plus théoriques, orientées sur la critique des concepts utilisés dans un domaine de recherche qui en a emprunté ailleurs, notamment ceux de valeur et de capital, ont été publiées (I.15.).

I. 1. LES DEPENSES D'EDUCATION DES COLLECTIVITES LOCALES

Responsable : F. ORIVEL.

L'étude des dépenses des collectivités locales qui s'insère dans l'A.T.P. sur les coûts de l'enseignement, avait pour but l'évaluation de ces dépenses globales pour l'année 1970 par niveaux d'étude et filières, ainsi que la mise en évidence des charges nettes après déduction des subventions de l'Etat.

Les résultats des deux premiers travaux réalisés dans le cadre de l'I.R.E.D.U. sur des échantillons régionaux exhaustifs (Côte d'Or et Jura) fournissent les éléments pour une estimation des dépenses d'enseignement des communes de moins de 10 000 habitants pour l'ensemble de la France.

Pour les autres communes et les départements, c'est le document annuel de la Direction de la Comptabilité Publique : *"Statistiques des Comptes des Collectivités et Etablissements Publics locaux"* qui constituait primitivement la source principale.

Cependant, un examen détaillé de cette source a mis en évidence l'hétérogénéité des données globales et leur caractère trop général par rapport aux buts de notre étude. En conséquence, la seule possibilité pour mener à bien notre estimation consistait à se reporter aux documents de base, à savoir les Comptes administratifs des Communes et des Départements pour l'exercice 1970. C'est pourquoi, nous avons procédé à la construction d'échantillons nationaux à partir de trois critères principaux : population-taux de scolarisation-région économique.

Les résultats de cette enquête montrent que les évaluations antérieures, notamment celles de plan, sous-estimaient de 50 % la charge des collectivités locales à ce titre. Une première présentation des résultats a eu lieu au séminaire CREDOC-IREDU des 20-21 décembre 1973 à Paris. Un article a également été publié dans le n° 62-63 de la *Revue de l'Economie du Centre Est*. J.P. BELTRAMO en a tiré la substance d'un mémoire pour le D.E.S. de Sciences Economiques (voir liste des publications).

Une actualisation de ce travail, portant sur l'année 1975, est entreprise actuellement dans le cadre d'un mémoire de DESS. Cette recherche a pour but de vérifier l'hypothèse que la structure des dépenses d'éducation des collectivités locales s'est légèrement modifiée dans le sens d'un transfert de l'investissement vers du fonctionnement de type facultatif, à dominante socio-culturelle.

I.2. L'ALLOCATION DES RESSOURCES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANCAIS

Responsables : B. MILLOT, F. ORIVEL.

Ce travail se propose de synthétiser en un tout cohérent de nombreuses recherches partielles ou monographiques réalisées depuis 1972. Il a donné lieu à une soutenance de thèse en vue de l'obtention du doctorat d'Etat. Dans une première partie, sont examinées d'une manière empirique, la demande et la production d'enseignement supérieur depuis vingt ans. Cette période est privilégiée en ce sens qu'elle a vu l'Université française changer de dimensions à une échelle que la plupart des experts n'avait pas prévue. La prise de conscience du phénomène n'a été effective qu'au moment où celui-ci tend à se stabiliser. Cette croissance exceptionnelle du système éducatif est due principalement à la demande (faible impact des réformes ou des politiques volontaristes), elle-même orientée par le marché du travail, mais avec retard. Par ailleurs, le choix des filières universitaires, dont les rendements pécuniaires futurs sont sensiblement différents, s'explique par un arbitrage discriminant entre consommation et investissement, ceux-ci s'entendant au sens d'utilités présentes ou futures. Si l'on considère traditionnellement comme demande d'éducation celle qu'expriment les individus scolarisés, on a poussé plus avant l'analyse de la demande, notamment son application aux entreprises, aux groupes sociaux ou à la collectivité dans son ensemble. L'application du concept de demande à l'éducation implique pour l'économiste qu'il puisse identifier un *produit* spécifique, mais il se heurte là à de nombreuses difficultés pratiques : est-ce l'heure de cours, l'heure d'études, l'année d'études, le diplôme, l'acquisition de connaissances contrôlées. On a discuté les avantages et les inconvénients de ces différentes conceptions possibles. Par ailleurs, à partir d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon national de 2 162 étudiants, différentes fonctions de production correspondant aux définitions les plus pertinents ont été testées.

Dans une seconde partie, sont abordés les problèmes de coût et de financement de l'enseignement supérieur. Nous avons rassemblé pour la première fois les dépenses engagées par l'ensemble des payeurs, c'est-à-dire l'Etat, les collectivités locales, les administrations privées (la Caisse d'Allocations Familiales continue son versement pour l'enfant étudiant), les entreprises et les ménages. Sur ce dernier point, quatre enquêtes de budget étudiant, réalisées à l'IREDU ont permis de saisir ce carrefour de transfert en espèces et en nature que constituent les étudiants et quel est le véritable payeur final.

L'approche au niveau des agents de la comptabilité nationale reste cependant insuffisante, car elle amalgame en un tout homogène l'agent *ménage*, sans tenir compte des disparités considérables qui existent d'un ménage à l'autre, notamment si l'on tient compte des différentes catégories socio-professionnelles. Cette faille a été analysée dans la troisième partie où d'une manière générale, on a tenté de définir et de mesurer les avantages de l'éducation de niveau supérieur et d'apprécier dans quelle mesure la distribution de ces avantages est conforme à certains des objectifs sociaux notamment à ceux d'égalité devant l'école et d'égalité des chances dans la vie. L'éducation, jusqu'alors considérée comme moyen privilégié de la mobilité sociale, réalise-t-elle bien les objectifs qui lui sont assignés ?

I.3. TAUX DE RENDEMENT DE L'EDUCATION EN FRANCE

Responsable : A. MINGAT (en collaboration avec L. LEVY-GARBOUA du CREDOC)

A partir des résultats de l'A.T.P. "Coûts et rendements" de l'éducation, il a été possible de calculer les taux de rendement de l'éducation calculés ex post de façon transversale en 1970.

Plus que les résultats bruts des taux de rendement privés et sociaux pour les différentes filières et niveaux éducatifs, il a été possible de faire des calculs par sexe et de faire un certain nombre de simulations montrant l'impact du type d'organisation et de fonctionnement du système scolaire. Ainsi, l'influence de l'âge de la scolarité obligatoire (jusqu'auquel les coûts d'opportunité sont nuls) a été étudié et il a été possible de voir quels types de formation avaient plus particulièrement profité du passage de l'âge d'obligation scolaire de 14 ans à 16 ans.

De façon similaire, l'influence du redoublement a été étudié en examinant quelle perte "sociale" et privée en est la conséquence. Au niveau de l'enseignement supérieur, où les redoublements sont particulièrement nombreux, on pu mettre en évidence le fait qu'il n'est pas nécessairement un mauvais calcul de redoubler dans la mesure où un travail à temps partiel diminue le manque à gagner.

Enfin, des résultats ont pu dans un certain nombre de cas être ventilés suivant l'origine sociale du salarié. Il semble que ce soit la première fois, que les statistiques disponibles dans un pays autorisent la mesure des rendements séparant cette variable. On observe des écarts significatifs qui respectent globalement l'ordre social, à savoir qu'en moyenne la rentabilité est d'autant plus forte que l'origine sociale est élevée.

I.4. LA POLITIQUE FRANÇAISE D'AIDE AUX ÉTUDIANTS : FAITS ET CRITIQUE

Responsables : B. MILLOT, F. ORIVEL - IREDU
B. LEMMENICIER, L. LEVY-GARBOUA -
CREDOC¹

L'enseignement supérieur français connaît aujourd'hui deux grands problèmes : d'une part, la démocratisation en cours est loin d'être achevée, et d'autre part, l'augmentation très rapide des effectifs survenue depuis vingt ans semble avoir creusé certaines inefficacités de l'institution (abandons et redoublements, manque de motivation des étudiants, inadéquation des débouchés professionnels). L'aide aux étudiants, dans sa conception, devrait contribuer à la solution de ces problèmes. Le rapport examine donc l'équité et l'efficacité du système français d'aide aux étudiants et il fait des propositions pour les améliorer sans augmenter le budget actuellement réservé à cette action.

Une série d'enquêtes auprès de 2 000 étudiants français appartenant aux 1^{er} et 2^{ème} cycles universitaires ont été conduites spécialement dans ce but en 1973-74. Elles fournissent des données représentatives détaillées sur les ressources, les conditions de vie, de travail, de réussite et l'emploi du temps des étudiants.

L'analyse historique et institutionnelle met en évidence les origines et les objectifs du système français d'aide aux étudiants, constitué par une juxtaposition d'éléments. Les effets de ce système sont ensuite évalués au moyen des données empiriques fournies par l'enquête. Du point de vue de l'équité, certains effets pervers sont décelés par une description détaillée des conditions réelles d'attribution des aides prises une à une, et de la situation financière des étudiants, stratifiés suivant de nombreux critères. Du point de vue de l'efficacité, l'influence exercée par les caractéristiques des aides sur l'allocation du temps de l'étudiant et sa réussite aux examens est mesurée au moyen d'un modèle économétrique récursif. On montre comment il faudrait spécialiser les aides pour atteindre simultanément l'efficacité et l'équité. Il apparaît que le système français actuel d'aide aux étudiants est nettement sous-optimal. Des propositions sont faites pour l'améliorer sensiblement, quelle que soit l'orientation politique retenue.

La méthode suivie a deux originalités : (i) elle permet de simuler les effets de nouvelles techniques d'aide, inobservables par voie d'enquête ; (ii) elle détermine un optimum relatif à chacun des acteurs (étudiants, enseignants, contribuables), ce qui permet de repérer l'éventualité d'un consensus ou d'un conflit à propos d'une politique donnée.

¹ Plusieurs recherches ont été entreprises en collaboration paritaire avec d'autres équipes, notamment l'équipe éducation du CREDOC ; mais aussi des équipes de l'enseignement supérieur agricole (INPSA), des équipes américaines (Institute for Communication Research) de l'Université de Stanford et canadienne (OISE - Toronto).

I.5. LA GESTION OPTIMALE DES UNIVERSITES

Responsable : Serge CUENIN

Les années 1972-75 ont été consacrées à l'analyse des coûts dans les universités dans le cadre du Centre pour la Recherche de l'Innovation dans l'Enseignement (organe spécialisé de l'O.C.D.E.) et en liaison avec sept universités françaises. Au cours de l'année 1976, un approfondissement de ces travaux a été réalisé dans deux directions :

. D'une part, au niveau du suivi des étudiants dans l'Université. Cette approche analyse les flux d'étudiants dans l'Université selon une optique de planification. En effet, la connaissance des taux de réussite et de départ à chaque niveau d'étude permet - en liaison avec les prévisions relatives aux premières inscriptions - de déterminer les effectifs étudiants attendus à court terme aux différents niveaux d'études. Deux méthodes de prévision sont fournies. Par ailleurs, cette approche des flux d'étudiants permet de calculer des coûts de produits : coût de l'étudiant diplômé à une date donnée et coût du diplômé d'une cohorte donnée. Des résultats sur une dizaine d'années sont fournis pour les études de Sciences Economiques à Dijon dans le document final publié au début de 1976.

. L'autre direction suivie est plus ambitieuse : il s'agit, dans le cadre d'une thèse d'Etat, de procéder à une analyse économique de l'Université. Confrontée à un problème d'utilisation de ressources rares, l'Université doit s'attacher à consommer les facteurs disponibles selon une efficacité maximale. Si la théorie économique a élaboré des concepts propres à déterminer les conditions d'une gestion optimale dans les firmes privées, la nature spéciale du processus universitaire (transformation des étudiants, création de connaissances) et la complexité de ce processus nécessitent de s'interroger d'abord sur les notions de produit et d'efficacité appliquées à cet ensemble. Dans un deuxième stade, la réflexion se situant sur un plan normatif, nous nous interrogeons en premier lieu sur la pertinence d'une approche centralisée de l'Université dans laquelle l'allocation des ressources se ferait sur la base d'une fonction d'utilité collective que l'on se définit ; en second lieu, l'approche décentralisée est analysée : approche reposant sur un mécanisme de marché pour allouer les ressources de façon optimale. Faisant suite à cette analyse normative, l'approche positive part des conditions de fonctionnement du système universitaire actuel et propose un certain nombre de modifications permettant de se rapprocher d'une situation de meilleure allocation des ressources.

I.6. PLANIFICATION ET GESTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE

*Responsables : S. CUENIN, F. ORIVEL - IREDU,
B. LEMENNICIER, L. LEVY-GARBOUA -
CREDOC*

On a coutume de partager le système d'enseignement supérieur français en deux : les grandes écoles et les universités. Les grandes écoles sont sans doute d'une grande variété mais, comme elles accueillent une petite minorité d'étudiants, qu'elles fonctionnent apparemment sans heurts et qu'on sait peu de choses précises sur elles, on raisonne le plus souvent comme si elles formaient un tout homogène. On se retrouve alors devant le bloc des universités, qui accueille plus des trois-quarts des étudiants et semble ainsi constituer le pivot du système d'enseignement supérieur. Or, l'Université française a toujours vécu avec une tradition d'homogénéité. Les diplômes qu'elle délivre sont presque toujours des diplômes nationaux et, dans l'ensemble, l'institution reste très attachée, au moins verbalement, à cette caractéristique.

L'ironie de l'histoire aura voulu que les événements de 1968, par ailleurs fortement marqués d'anti-élitisme et d'hostilité à toute forme de hiérarchie, sonnent le glas de l'homogénéité universitaire avec le vote de la loi d'orientation. L'autonomie qu'elle établit a d'abord engendré des changements très "nominalistes" mais peu à peu, sous l'effet des coups de butoir que lui ont assénés successivement le marché du travail, qui absorbe de plus en plus mal ses produits, et les pouvoirs publics, qui lui mesurent de plus en plus chichement ses crédits, les différenciations entre les établissements universitaires apparaissent de plus en plus nettement : inégalités dans la préparation aux 3 ème cycles, financement de la recherche sur programmes, projet de réforme du 2 ème cycle accordé sélectivement, projets de réforme de la formation des maîtres qui ne serait organisée que dans un nombre limité d'établissements. Tous ces éléments, et d'autres encore, indiquent que l'Université française connaît à l'heure actuelle, des mutations profondes qui ont dans l'ensemble pour conséquence de substituer à un ensemble de même niveau un ensemble fortement différencié et hiérarchisé.

Les universités elles-mêmes, tout en réaffirmant avec rigueur leur attachement au principe du diplôme national, contribuent à cette différenciation en proposant, comme elles l'ont déjà fait en 1975, des plans de développement (dits programmes de redéploiement) qui ont bien pour objectif implicite d'affirmer des personnalités propres, des points forts. Il est permis de penser que ce changement de stratégie des universités françaises, qui étaient naguère encore étroitement gérées par l'administration centrale, n'est pas imputable uniquement à la loi d'orientation qui aurait donné d'un seul coup à ces institutions la conscience et les moyens de leur autonomie. L'évolution récente ou prévue de la demande d'enseignement supérieur en est sans doute une cause plus profonde.

La recherche proposée aurait donc pour objet : (i) d'analyser le contenu des plans de développement élaborés par les universités françaises pour voir dans quelle mesure ils contribuent à l'éclatement de l'institution, (ii) d'examiner les fonctions de production et les fonctions de coût de tous les établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles comprises) pour être en mesure d'améliorer l'efficacité de leur gestion (iii) de prolonger les recherches récentes des membres de l'équipe sur le rôle et les effets des mécanismes de régulation de la demande d'enseignement supérieur.

I.7. LE COUT DE LA RECHERCHE

Responsables : J.P. BELTRAMO, S. CUENIN, J.J. PAUL

Entrepris à l'initiative conjointe de la D.G.R.S.T. et du Secrétariat d'Etat aux Universités, un travail d'estimation des coûts de la recherche au sein de l'Université de Dijon a été réalisé en 1975-76.

Le but poursuivi était double : d'une part, faciliter le travail de préparation du budget de la recherche et, d'autre part, affiner la connaissance de ce type d'activités, afin d'améliorer les statistiques nationales de la recherche.

Dans cette optique, il s'agissait, au niveau des organes d'exécution de la recherche, d'analyser le financement et la dépense afin de les relier. Les aspects méthodologiques allaient prendre une grande importance : c'est ainsi que de nombreuses réunions ont permis de confronter les points de vue des universités participant à ce travail.

D'emblée, l'effort a porté sur l'analyse des formations élémentaires de recherche, ce travail ayant été complété par l'examen du budget de l'Université. Près de quarante formations ont été étudiées en détail, ce qui représente un échantillon moyen de six formations sur dix. De ce fait, la recherche individuelle n'a pas été intégrée dans nos évaluations.

Trois types de résultats ont été obtenus :

- . une mise en évidence de la structure des coûts par formation et par U.E.R.,
- . une analyse des ressources en fonction de l'origine de financement (Secrétariat d'Etat aux Universités, C.N.R.S., contrats),
- . l'établissement d'une batterie de ratios concernant les ressources et les personnels.

Ce travail a permis de mettre en lumière certaines questions :

- toute analyse des coûts, dans le contexte actuel, reproduit la structure des recettes du fait du caractère affecté d'une partie importante de celles-ci.

- Il existe encore de nombreuses données peu fiables, si bien que de nombreux coûts ne peuvent être qu'estimés par enquête (ex : enquêtes de type budget-temps).

- Quant aux principaux facteurs de différence dans la structure des coûts des formations de recherche, ce travail a permis de dégager l'effet prioritaire : de la présence de personnels rémunérés par le C.N.R.S.,
de la discipline à laquelle appartient la formation
de recherche,
de la présence de ressources sur contrats.

- Enfin, les résultats obtenus nous semblent être insuffisants pour fonder une politique de recherche puisque la définition d'une telle politique nécessite la prise en compte non seulement des *facteurs* mais aussi des *produits* de la recherche, afin que ceux-ci puissent être valorisés et mis en regard du coût lié à leur obtention.

I. 8. RECHERCHE SUR LA POLITIQUE DE LA RECHERCHE

Responsables : J.P. BELTRAMO, S. CUENIN

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une action complémentaire coordonnée de la D.G.R.S.T. en liaison avec trois équipes universitaires.

Centré sur les conditions nécessaires au développement de la recherche, le but de ce travail est l'analyse des formations de recherche de petite et moyenne dimension en vue de déterminer les conditions d'un meilleur fonctionnement de celles-ci.

L'hypothèse de départ est qu'il existe, au niveau des formations de recherche, une interaction entre l'origine et la nature des ressources d'une part, et le mode d'organisation de celles-ci, d'autre part, le lien se faisant par des comportements différents des formations face à certaines situations qui, souvent, se présentent sous forme de blocages.

L'objectif est d'identifier ces blocages (temporellement et selon leur nature) et d'analyser la façon dont les formations réagissent face à ces structures. Pour ce faire, une enquête détaillée a été réalisée au sein de l'Université de Dijon sur un échantillon construit en fonction de trois critères :

- taille de la formation,
- existence ou non de ressources complémentaires à celles du Secrétariat d'Etat aux Universités (C.N.R.S., contrats),
- discipline (Sciences humaines ou exactes).

L'enquête est actuellement en cours de dépouillement, les résultats seront publiés dans quelques mois.

I.9. METHODOLOGIE DE L'ANALYSE COUT-EFFICACITE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES EDUCATIVES

Responsables : J.C. EICHER, F. ORIVEL

De multiples expérimentations pédagogiques ont été tentées ou sont encore tentées dans le monde, qui ont pour dénominateur commun d'accroître la part de l'input "capital" dans la technologie éducative. Le bilan global coût-efficacité de ces tentatives est très difficile à réaliser dans la mesure où les analyses de ces expériences, lorsqu'elles existent, n'ont pas les mêmes objectifs et n'utilisent pas des méthodes comparables.

Or, pour de nombreux pays, notamment des pays en voie de développement, il est important de savoir, avant de mettre en place des systèmes éducatifs qui ont toujours tendance à être rigides et rebelles au changement, quelles sont les technologies qui dans l'avenir proche, auront le meilleur rapport coût-efficacité.

Sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O., trois conférences réunissant les experts mondiaux dans ce domaine, se sont tenues pour essayer d'harmoniser les approches dans les études de cas à venir. Des rapports de synthèse y ont été présentés par J.C. EICHER et F. ORIVEL, et l'on peut dire que dorénavant, un large consensus s'est établi pour analyser d'une manière cohérente et comparable les expérimentations pédagogiques à base de nouveaux média.

(Rapports bilingues français-anglais, publiés dans *L'Economie des nouveaux moyens d'enseignement* - UNESCO, 1977).

I.10. ANALYSE ECONOMIQUE DE L'INTRODUCTION DE LA TELEVISION DANS
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN COTE D'IVOIRE

Responsables : J.C. EICHER, F. ORIVEL

Suivant les recommandations des conférences précédentes, une première étude systématique des coûts a été entreprise dans ce qui est aujourd'hui la plus ambitieuse tentative d'introduction de la télévision dans l'enseignement primaire dans le monde, puisqu'elle concerne plus de 300 000 élèves en 1977 et qu'elle en touchera 1,5 million en 1990. Cette recherche est l'une des composantes d'un grand programme d'évaluation de l'expérience ivoirienne, coordonné par l'Academy of Educational Development (Washington) auquel collaborent notamment deux équipes de l'University of Stanford, l'Institute for Communication Research et la School of Education. La grande particularité d'un tel système est d'avoir des coûts d'équipement initiaux très importants, et des coûts fixes de production et de diffusion de programmes qui ne se justifient que si on les répartit sur un grand nombre d'élèves.

D'après les enseignements de l'expérience ivoirienne, il apparaît que la taille du système ramène à des proportions modestes ces coûts fixes, puisque d'ores et déjà le coût du médium télévisuel est inférieur à 10 % dans le coût total d'une année-élève et il tend vers 3,4 % à l'horizon 90.

Il est cependant encore impossible de déterminer si ce coût additionnel, si faible soit-il, a amélioré le rapport coût-efficacité du système. On observe en effet que, contrairement à ce que certaines études prévisionnelles supposaient, le coût en personnel enseignant par élève ne diminue pas, bien au contraire. Du côté de l'efficacité, les redoublements ont presque disparu et les abandons également, mais uniquement parce que la nouvelle réglementation l'exige. Par contre, aucune mesure de l'efficacité pédagogique n'a été effectuée jusqu'ici¹.

Du point de vue de l'efficacité externe, on observe un certain nombre d'effets sociologiques que l'on peut, selon les jugements de valeur que l'on porte, considérer comme positifs ou négatifs (par exemple, une plus grande homogénéité culturelle, une valorisation des comportements technologiques modernes à base d'industrialisation, etc...)

(Rapport de 81 pages - bilingue anglais-français, 1977).

¹ On espère pouvoir en mener à bien d'ici un à deux ans.

I.11. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA TELEVISION SCOLAIRE AU MARANHAO (Brésil)

*Responsables : F. ORIVEL, IREDU
en collaboration avec les Docteurs*

*E. ARENA, Mexique
D. JAMISON, Banque Mondiale
B. OLIVEIRA, Brésil.*

L'expérience de l'Etat de Maranhao au Brésil porte non plus sur le primaire, mais sur le premier cycle du secondaire. Elle est d'une taille plus modeste, soit 13 000 élèves, avec des perspectives à 35 000 au cours des dix prochaines années. Cette taille restreinte est le seul point négatif de cette expérience qui est par ailleurs, à tous égards, remarquable.

Visant au départ les "déscolarisés" des banlieues pauvres de la capitale, s'appuyant sur une philosophie pédagogique de type "participatif" et "peer-tutoring", elle s'est mise en place avec des moyens modestes, des ressources locales, avec beaucoup d'empirisme et d'intelligence. Le contrôle ex post des programmes permet sans cesse d'en améliorer le contenu et les résultats sont particulièrement encourageants. Les élèves, issus de milieux modestes, donc handicapés culturellement, ayant en moyenne un niveau d'entrée inférieur aux exigences du diplôme de fin d'études primaires, ont, à l'examen d'entrée dans le 2^{ème} cycle du secondaire, très sélectif, des scores supérieurs à ceux des élèves de l'enseignement privé traditionnel.

Les résultats de cette expérience militent pour son extension ou sa duplication dans les contextes de grande pénurie d'enseignants qualifiés et où l'environnement technologique est relativement évolué.

(Rapport de 48 pages, trilingue français-anglais-portugais, 1977).

I. 12. LES COUTS DE L'ENSEIGNEMENT PROGRAMME

Responsables : B. MILLOT, J.B. RASERA

Parmi les nouvelles techniques d'éducation, l'enseignement programmé reste une méthode dont on ignore souvent encore la traduction en termes économiques, bien que, du point de vue pédagogique, elle soit l'une de celles dont la base théorique est la plus avancée et la plus systématique.

Pour combler ce retard, un premier problème auquel on se confronte est celui de la rareté et de l'hétérogénéité des données statistiques : aussi a-t-on élaboré un échantillon d'établissements (publics et privés, d'enseignement ou à vocation plus générale) dans plusieurs pays du monde, utilisant ce procédé pédagogique.

Une enquête (entreprise par l'UNESCO) auprès de ces établissements vise à connaître l'ensemble de leur politique en matière d'enseignement programmé, et d'en décrire les moyens mis en oeuvre. Une partie spécifique de l'enquête cherche à obtenir le maximum de renseignements d'ordre financier mais aussi techniques sur un programme particulier choisi pour l'estimation.

Le deuxième type de problèmes rencontrés tient à la complexité du processus d'enseignement programmé : aussi celui-ci (et les renseignements comptables qui le concernent) est-il dissocié en plusieurs étapes (conception, production ...).

L'analyse des coûts à partir de ces enquêtes ne relève pas d'une comparaison internationale (elle serait prématurée) ni d'une succession d'études de cas véritables, elle vise plutôt à la recherche de groupes assez homogènes du point de vue de l'offre ou des populations visées.

Elle s'efforce de mettre en lumière les seuils qui sont supposés accompagner les changements d'échelle, et d'identifier les coûts unitaires en fonction de préoccupations tenant à une planification plus rigoureuse des ressources allouées à cette technique pédagogique.

Les critères de partition de l'échantillon utilisé sont les suivants : type d'établissement utilisateur (à but lucratif/non lucratif) ; fonction de l'établissement (enseignement/production, services) ; population visée (interne/externe à l'établissement) ; support (imprimé/autre).

C'est sur la phase de production que les données permettent les estimations les plus fiables ; leur forte dispersion témoigne de la diversité des conditions d'utilisation apparaît bien comme le facteur de discrimination des coûts le plus net.

Quant à l'influence de la durée des programmes, son impact sur les coûts est de moindre importance que celle de l'existence d'une phase de pré-production, et d'une phase de validation.

I.13. L'EVOLUTION DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES A L'EDUCATION
DANS LE MONDE

Responsables : J.C. EICHER
F. ORIVEL

Cette étude, entreprise à la demande de l'UNESCO et s'appuyant sur les données statistiques réunies par cette organisation, se veut au départ une actualisation, dix ans après, du célèbre rapport Edding sur l'allocation des ressources publiques à l'éducation, d'une part en proportion du budget de l'Etat, d'autre part en proportion du PNB. Des analyses plus fines seront faites par origine du financement, par niveaux d'étude, par élève, par habitant, etc... Le rapport Edding se situait dans une phase de forte expansion des ressources allouées à l'éducation. 1966 est probablement le moment du point d'inflexion d'une courbe logistique appelée très certainement à rejoindre, dans les toutes prochaines années, son asymptote. La masse des données disponibles (les années 1960-1975 pour plus de cent pays) devrait permettre de vérifier cette tendance à la stabilisation dont les conséquences sont d'une grande importance. Les nombreux pays en voie de développement, qui sont encore loin de la scolarisation à 100 % dans le primaire, sont-ils condamnés à renoncer, pour de longues décennies encore, à cet objectif, ou pourront-ils faire mieux avec des ressources stables ?

I. 14. ESTIMATION DES DEPENSES EN CAPITAL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
EN AFRIQUE

Responsable : B. MILLOT

Bien qu'elles ne représentent souvent guère plus de 20 % du total des budgets de l'enseignement supérieur, les dépenses en capital dans l'enseignement supérieur pèsent lourd dans l'avenir de cet enseignement ; en effet, elles sont facteur de rigidité à la fois financier et pédagogique : financier car le coût d'utilisation et d'entretien des bâtiments et d'équipements rattrape celui des investissements initiaux en quelques années ; pédagogique car la structure des bâtiments et la nature des matériels lourds engage à moyen et même à long terme, la qualité de l'enseignement.

Or, ces dépenses en capital sont très mal connues en particulier dans les pays africains : c'est donc dans ces pays qu'il faut faire porter les efforts en matière de connaissance des dépenses et des coûts en capital.

Les dépenses effectives en capital sont par nature, fort irrégulières, et l'on ne peut organiser une méthode d'estimation de ces dépenses à partir de leur simple comptabilisation budgétaire.

C'est donc une méthode alternative qui a été retenue, celle des coûts actuels de remplacement des matérialisations existantes.

Pour appliquer cette méthode, il convient de procéder d'abord à un inventaire physique des ressources. L'unité d'observation de ces ressources est constituée par les bâtiments, mais ce sont les unités physiques élémentaires (U.P.E.) qui représentent le niveau le plus approprié pour les estimations proprement dites. Ces unités se situent au croisement du mode d'utilisation réelle et du produit éducatif.

Les activités d'enseignement et celles de service reçoivent un traitement de même type, mais les estimations sont séparées.

L'évaluation monétaire applique aux coûts unitaires des procédures simplifiées d'amortissement qui évitent de recourir à une dépréciation monétaire.

Une pré-enquête au Sénégal a permis de tester la méthodologie proposée.

Une enquête auprès de six pays-cibles (Tunisie, Sénégal, Cameroun, Sierra Leone, Liberia, Ghana) a permis l'établissement d'une première série de coûts unitaires et de normes obtenus à partir des devis et des plans de développement des diverses institutions d'enseignement supérieur de ces pays, et l'établissement de nombreuses indications sur la façon d'améliorer le questionnaire et le rendement de l'enquête.

Cette recherche, effectuée à la demande de l'UNESCO, va, en utilisant les acquis de l'enquête-pilote, se prolonger et s'approfondir en se concentrant sur les établissements techniques.

I. 15. ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE D'UNE FORMATION D'ADULTE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

*Responsables : F. ORIVEL, IREDU
D. JACOBI, INPSA.*

Les actifs agricoles constituent l'une des catégories professionnelles les moins formées : moins de 10 %, en France, ont reçu une formation spécifique. Ce grave retard explique les efforts considérables du Ministère de l'Agriculture en faveur des actions de formation d'adulte, souvent fort attractives puisqu'elles sont rémunérées et assorties de conditions pédagogiques enviables : petits groupes, horaires souples, enseignement très pratique.

Le but de la recherche entreprise ici est de confronter les objectifs et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre, avec les résultats réels d'une formation clef, le BPA (Brevet professionnel agricole), qui touche environ 4 000 agriculteurs par an. On a reconstitué à partir des archives, l'histoire de cette formation et du public touché, et on a procédé à deux enquêtes, l'une auprès des responsables politiques administratifs et pédagogiques de cette formation, l'autre auprès des agriculteurs eux-mêmes. La taille de l'échantillon (une centaine d'agriculteurs formés et un échantillon témoin de 60 agriculteurs non formés) en fait principalement une enquête méthodologique et exploratoire plus qu'une enquête représentative, mais elle permettra cependant de faire un bilan qualitatif de cette formation.

I.16. THEORIE DU CAPITAL HUMAIN ET THEORIE DE LA VALEUR

Responsable : J.B. RASERA.

La première partie de ce travail qui consistait en la critique de la théorie du capital humain, nous a conduit à rejeter la notion de rentabilité qu'elle assigne à l'éducation et dont elle attribue de surcroît les fruits à l'individu. En effet, tant du point de vue de la production que de celui de l'investissement individuel, la rentabilité de l'éducation n'est que postulée, la théorie s'enfermant constamment dans un cercle vicieux.

Les raisons théoriques de cette impuissance sont de deux ordres.

D'une part, la théorie de la productivité marginale n'est pas une théorie du surproduit, de la production nette de valeur, d'autre part, elle ne fait pas de distinction entre le travail et la force de travail. La première raison rend caduque toute notion de productivité, la seconde permet illicitement le passage de la rentabilité économique de l'éducation à la rentabilité d'un capital possédé par l'individu éduqué.

La théorie marxiste de la valeur qui ne tombe pas sous cette double critique conduit à distinguer le rapport : qualification de la force de travail - rémunération de cette force du rapport qualification de la force de travail - valeur du produit de cette force et à analyser sous un jour nouveau les aspects économiques de l'éducation.

CHAPITRE II : RÉUSSITE-CURSUS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE
ET UNIVERSITAIRE

ANALYSE DU COMPORTEMENT INDIVIDUEL
ET INFLUENCE DU SYSTÈME D'OFFRE SUR LES
SCOLARISATIONS

Cet axe de recherche est essentiellement orienté vers la mise au point de modèles théoriques visant à expliquer la structure quantitative (nombre d'années d'études - âge ou niveau de sortie du système éducatif) et qualitative (type de filière suivi) des scolarisations factuellement observées.

Les économistes, et plus généralement les spécialistes des sciences sociales qui s'intéressent à l'éducation raisonnent implicitement ou explicitement au niveau individuel en termes de demande. Cette démarche est fondée sur l'hypothèse suivant laquelle l'éducation est "fournie" par la collectivité avec des caractéristiques telles que celles-ci sont en fait définies par les individus. Sous cette hypothèse, l'offre de places s'ajuste parfaitement à la demande agrégée, et on en tire comme conséquence que les différences inter-individuelles de scolarisation ne sont que les images projetées des différences au niveau de la demande formulée par les individus. A l'inverse de cette position, on pourrait aussi argumenter que dans la mesure où l'Etat assure l'essentiel des coûts directs d'éducation, la collectivité fixe la quantité et la structure des places offertes si bien que les scolarisations observées ne seraient que le reflet des caractéristiques de l'offre.

En fait, il apparaît dans le cas de la France que la réalité se trouve effectivement plutôt du côté de la première proposition, à savoir celle qui donne un rôle actif à la demande et un rôle passif à l'offre, que du côté de la proposition réciproque. En effet, il apparaît peu vraisemblable que l'explosion scolaire de l'après-guerre puisse s'expliquer par la mise à disposition de places

dans les écoles par l'Etat, alors que les familles, sans désir spécifique d'éduquer leurs enfants, auraient cherché à les remplir pour éviter, par exemple, un gaspillage de fonds publics. Un tel rôle moteur donné à l'offre est manifestement excessif dans un système libéral ; toutefois, il apparaît clairement que des phénomènes d'interaction sont nombreux et que *les scolarisations observées ne sont pas déterminées par la demande de façon indépendante de l'offre*. Cette dernière a une action contraignante sur les choix individuels en les empêchant parfois de s'exprimer ou en détournant les choix dans une direction différente. L'influence de l'offre se manifeste au moins de deux façons complémentaires :

. En premier lieu, de façon directe par la création de places. Ainsi, en fonction d'objectifs, notamment déterminés par la planification et par la définition des besoins en main-d'oeuvre correspondant aux objectifs de production dans les différentes branches, l'Etat fixe avec assez de rigueur la structure des orientations au palier de 3^e en donnant comme contrainte aux chefs d'établissements de premier cycle de "remplir" les places dans les sections "existantes"¹. De la même façon, le *numerus clausus* dans les études médicales depuis 1969 où le très faible développement des effectifs des écoles d'ingénieurs comparativement à ceux de l'Université² sont les témoins des restrictions que l'offre impose à la demande.

¹ Le rôle de l'offre est très visible dans les grandes orientations.- Technique court, technique long, enseignement général -. Ainsi que lors de la création ou du développement de filières nouvelles (ex : B-F-G) dans les phases d'extension de la scolarisation. En ce qui concerne l'enseignement technique court, la conséquence est qu'un certain nombre d'élèves, orientés dans une discipline qu'ils n'ont pas désirée, quittent le système éducatif pour entrer sans qualification sur le marché du travail.

² Comparaison des effectifs d'élèves scolarisés en grandes écoles et à l'Université en dépit d'un très fort accroissement des candidats à l'entrée dans les écoles.

	1945-55	1969-70	% augmentation
Université	136 700	615 000	+ 350 %
Gdes Ecoles	16 300	24 700	+ 52 %

Il faut ajouter que l'augmentation des effectifs des écoles et surtout due à la création d'écoles de moindre prestige.

. En second lieu, l'offre n'est pas neutre en raison de son hétérogénéité géographique. En effet, les places offertes sont concentrées dans des établissements scolaires qui sont localisés de façon ponctuelle alors que l'habitat est relativement très dispersé. Ce phénomène est très visible dans l'enseignement pré-élémentaire, il est également présent dans l'enseignement primaire (surtout depuis les opérations de regroupement des écoles primaires rurales) pour s'accroître au fur et à mesure que le niveau éducatif s'élève (1^{er} cycle de l'enseignement secondaire, puis second cycle - surtout pour l'enseignement technique - et enfin supérieur - Universités encore peu nombreuses en dépit d'un certain nombre de créations récentes, ou bien écoles très localisées). Cette hétérogénéité géographique de l'offre a manifestement des effets sur le coût direct à la charge des familles, sur les conditions matérielles et psychologiques dans lesquelles s'effectuent les études ainsi que sur l'information des structures éducatives et productives dont disposent les familles.

La première manifestation de l'influence de l'offre, par la structure des places "ouvertes", est de nature différente de la seconde par les inégalités géographiques. En effet, la première caractérise ce que nous pourrions appeler la *distribution des formations* (sous forme quantitative) avec un impact de cette contrainte qui n'est pas nécessairement inégalitaire, alors que la seconde intéresse *l'affectation des individus* dans la distribution précédente avec un "biais" géographique dans les chances d'accéder à un niveau donné. Ce biais est alors le vecteur d'une inégalité inter-individuelle que la société devrait s'attacher à résoudre.

C'est à l'intérieur de ce cadre, rapidement fixé, que se situe notre axe de recherche et dans le binôme demande individuelle éducation/offre du système éducatif que se place la démarche que nous avons empruntée, sachant qu'elle se situe assez classiquement du côté de la demande, mais en attachant une attention toute particulière aux contraintes imposées par l'offre.

Le point de départ de la recherche est dans le cadre de la théorie du capital humain en supposant que le calcul de

taux de rendement est de nature à éclairer la disparité observée. C'est pourquoi, nous avons mesuré les coûts et estimé des fonctions de coûts quant à la part supportée par les individus¹. A la suite de quoi nous avons complété cette analyse des coûts directs par celle des transferts financiers perçus par la famille et payés par la collectivité lorsqu'un enfant est scolarisé².

La première recherche a permis de mettre en évidence l'impact majoritaire de trois types de facteurs :

1. *L'effet de la filière* choisie avec des coûts croissants avec le niveau éducatif, mais aussi des différences très significatives suivant le type d'études (technique court- technique long- général) pour un même niveau.

2. *L'effet des caractéristiques familiales* (revenu, C.S.P., nombre d'enfants à charge) avec un impact différent suivant qu'il s'agit des coûts stricts d'enseignement (influence faible) ou qu'il s'agit des dépenses de type socio-éducatif choisies par les parents pour les enfants en dehors de l'école (influence très forte).

3. *L'effet des variables liées à l'offre d'éducation* avec l'importance indirecte de la localisation spatiale des familles qui est en fait un indicateur de distance entre la famille et l'établissement scolaire.

La seconde recherche portant sur les coûts, s'attache comme nous l'avons mentionné, aux transferts financiers. Seuls les trois transferts monétaires les plus importants ont été analysés. Il s'agit des bourses d'enseignement (à tous les niveaux éducatifs) ; il s'agit aussi des allocations familiales et du manque à payer fiscal du fait de la demi-part dans le calcul du quotient familial de revenu lors de la période post-scolarité obligatoire. En effet, ces deux dernières formes de transferts doivent être considérées comme directement liées à l'éducation puisque celle-ci est le "sésame" de leur attribution (arrêter les études *et* ne plus percevoir *ou* continuer les études *et* continuer de percevoir les transferts). Globalement, on

¹ A. MINGAT, J.M. CARRE et J.J. FRIBOULET : *Les coûts d'éducation à la charge des parents* : Cahier de l'IREDU n°9, avril 1974.

² A. MINGAT et J. PERROT : *Education et transferts sociaux - France 1973* : Cahier de l'IREDU n° 13, décembre 1974.

observe en réalité que le solde de ces trois transferts conduit à des courbes en U faisant apparaître des transferts monétaires importants pour les familles de revenus modestes et pour les familles de revenus élevés avec la particularité des familles à revenus moyens qui sont en très "pénalisées" dans la mesure où ils ne perçoivent plus de bourses et pas encore (ou peu) de bénéfices fiscaux (en raison du caractère progressif de l'impôt).

A partir de ces résultats sur les coûts, qui présentent des intérêts autonomes, et des résultats sur les revenus, élaborés par L. LEVY-GARBOUA au CREDOC d'après l'enquête INSEE Formation-Qualification professionnelle ont été calculés un certain nombre de taux de rendement de l'éducation¹ en faisant varier plusieurs caractéristiques telles que l'origine sociale, l'origine géographique, le retard scolaire ... Cette structure des taux de rendement éclaire certaines situations de choix d'études (principalement à l'intérieur de l'enseignement supérieur) mais laisse sans réponse de nombreuses questions sur la distribution des scolarisations.

Nous avons alors examiné le poids d'une hypothèse psychologique qui indiquerait que la structure des scolarisations s'accorde à la structure relative des aptitudes individuelles. Cette hypothèse qui examine les procédures psychologiques d'affectation dans les différents niveaux éducatifs, est explicitement retenue par les théoriciens du capital humain dans l'explication des points non pris en compte par la théorie économique. C'est pour cette raison qu'il est apparu nécessaire d'examiner plus spécifiquement cette hypothèse qui bien que nécessaire à la compréhension des phénomènes empiriquement observés sort assez radicalement des terrains de prédilection de l'économiste.

Dans une première étape, nous avons abordé l'importante littérature sur le sujet pour nous attacher ensuite à l'utilisation des mesures et des éléments factuels disponibles pour mesurer le poids empirique de cette hypothèse. La conclusion essentielle

¹ L.LEVY-GARBOUA et A. MINGAT : *Taux de rendement privés et sociaux de l'Éducation en France - 1970 - Rapport pour le Commissariat au Plan, décembre 1974.*

lorsqu'on dispose des distributions de performances à des tests classiques fortement "saturés" en aptitudes requises dans le système scolaire par catégorie sociale, ainsi que de la distribution des scolarisations également par catégorie sociale, est qu'en dépit des écarts significatifs dans les réussites aux tests dans les différentes catégories socio-professionnelles, la liaison globale reste faible¹. En d'autres termes, il apparaît que le pronostic issu de l'examen de la distribution des aptitudes est beaucoup moins inégalitaire que l'observation des scolarisations ne le laisse apparaître. Il s'ensuit qu'il s'est avéré nécessaire de pénétrer de façon beaucoup plus directe le processus éducatif et les procédures d'orientation et de sélection. C'est dans cette direction qu'a été établi le programme de recherche. Son objet est d'observer le plus précisément possible le fonctionnement du système éducatif, aussi bien dans la dimension réussite à l'intérieur d'une filière d'enseignement que dans celle des "choix" et de la détermination des filières suivies. Dans cette optique, une attention particulière a souvent été portée sur la mise en évidence des facteurs d'offre dans les scolarisations.

La présentation que nous ferons consiste à faire un certain nombre de fiches descriptives des différentes recherches qui constituent cet axe.

1. Analyse de la réussite universitaire et recherche des facteurs décisifs dans la réussite, l'abandon et l'échec.
2. Effets de la modification de la carte universitaire depuis 20 ans.
3. Recherche sur les déterminants des choix d'orientation à l'issue de l'enseignement secondaire.
4. Recherche sur les procédures d'orientation à l'issue de la classe de 3^{ème}. Accès à l'enseignement technique court (BEP) et "entrée" sur le marché du travail de jeunes sans qualification professionnelle.

¹ A. MINGAT - *Inégalités d'accès à l'éducation. Quelques réflexions de synthèse.* Colloque Education-Egalité - juin 1974. Cahier de l'IREDU n° 10.

II.1. ANALYSE DE LA REUSSITE UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE DES FACTEURS.

Responsables : A. MINGAT, J.B. RASERA

Cette recherche est du type longitudinal, c'est-à-dire qu'elle effectue un suivi d'étudiants sur une période de temps. L'échantillon comprend 1 254 étudiants en première inscription à l'Université de Dijon à la rentrée universitaire 1974-75. Ces étudiants représentent la totalité des étudiants inscrits en première année dans les disciplines suivantes (alors qu'ils n'étaient pas inscrits dans la même discipline l'année précédente : exclusion des redoublants) : médecine, Deug A de sciences, sciences économiques, sciences sociales, philosophie, lettres classiques et lettres modernes, ainsi que le département de gestion des entreprises de l'I.U.T. de Dijon.

Les renseignements collectés sont nombreux : information socio-démographique sur l'étudiant et sa famille - notes du baccalauréat dans les différentes matières - tests logique, verbal et de personnalité - conditions de vie au cours de l'année universitaire - notes obtenues dans différentes matières et à différents types d'épreuves (partiels de décembre - février, examens de juin et septembre).

Cette recherche se poursuivra encore une année. Toutefois les résultats ont été publiés sur les procédures d'accès à l'Université et le choix de filière en recherchant les variables discriminantes dans les orientations¹. On est ainsi à même de mieux voir le poids de l'enseignement secondaire et du baccalauréat et les interactions, notamment avec les variables sociales dans l'explication des différentes filières universitaires suivies.

Des résultats ont également été publiés sur l'analyse de la première année d'études². Ce cahier donne une analyse descriptive détaillée de la réussite et montre que les taux de réussite sont très différents d'une discipline à l'autre (22 % en médecine - 70 % à l'I.U.T.) mais aussi que la façon avec laquelle la réussite a été obtenue est également très différente. Ainsi, les échecs "pédagogiques" sur examen effectivement passé sont-ils spécialement importants en médecine, puis en sciences et en sciences économiques pour devenir moins importants dans les disciplines littéraires. (Dans ces disciplines les échecs prennent beaucoup plus souvent la forme d'abandon en cours voire en début d'année universitaire). Globalement, on observe que les disciplines les plus sélectives sont aussi celles où les étudiants sont les plus présents, ce qui renforce l'image contrastée qu'offre l'institution universitaire.

¹ A. MINGAT : *Analyse longitudinale sur la réussite universitaire - 1. Les premières inscriptions.* Cahier de l'IREDU n° 20.

² A. MINGAT : *Analyse longitudinale sur la réussite universitaire - 2. La première année d'études, la réussite, l'abandon, l'échec.* Cahier de l'IREDU n° 23.

Outre cette description de réussite universitaire au niveau global, des modèles de réussite ont aussi été estimés pour faire ressortir les variables les plus importantes dans le processus de sélection. La forme du modèle est celle de la régression logistique. En effet, la forme classique linéaire ne conduit pas à des estimations convenables du fait de difficultés économétriques inhérentes à la caractéristique dichotomique de la variable à expliquer¹. (0 échec - contre 1 réussite). Les résultats principaux indiquent que les variables d'ordre scolaire (série du bac, note à l'écrit du bac) sont importantes dans toutes les disciplines ainsi que la variable âge, avec une réussite d'autant meilleure que l'étudiant est plus jeune. Les variables sociales sont principalement importantes dans les disciplines littéraires pour avoir un rôle moindre dans les disciplines scientifiques. Il apparaît ainsi que la caractéristique introversion/extraversion est relativement liée, toutes choses égales par ailleurs, à la réussite, les introvertis ayant des résultats significativement meilleurs. Enfin, les conditions de vie, et notamment leur impact sur l'organisation du temps pour l'étudiant, ont des conséquences sur la réussite universitaire.

A la fin de juin 77, de nouveaux résultats concernant les "choix de réorientation" sur échec seront disponibles ainsi que ceux concernant le devenir des étudiants quittant l'Université sans diplôme. A la même date, seront également disponibles les résultats de l'analyse des deux premières années d'études.

¹ G. LASSIBILLE : *L'estimation des modèles à variable dépendante dichotomique*. IREDU 1977. Paru dans les cahiers de l'Institut de Mathématiques Economiques.

II.2. LES EFFETS DE LA MODIFICATION DE LA CARTE UNIVERSITAIRE
DEPUIS VINGT ANS.

Responsables : G. LASSIBILLE, A. MINGAT, J. FERROT.

Cette recherche examine quelles transformations ont été opérées dans la carte universitaire et quelles conséquences ont eu ces transformations. Il est rapidement apparu que les statistiques disponibles (publiées) ne permettaient pas de donner une image convenable de l'évolution de la situation, ni surtout de mesurer les effets des modifications sur l'attraction des universités ou centres universitaires, sur les caractéristiques des enseignements dispensés et sur les conditions de succès et d'échec dans les différents types d'établissements. C'est pourquoi, une collecte statistique relativement lourde a été effectuée directement auprès des documents de base remplis par les universités et conservés aux archives ministérielles de Fontainebleau.

A partir de ces données, qui n'ont pas toujours la perfection souhaitée, différentes analyses ont été effectuées. Elles concernent l'attractivité des établissements universitaires et nous avons pu rechercher l'effet de certaines variables sur celle-ci. Ainsi, des modèles, type modèles d'arbitrage, ont été estimés pour examiner comment les individus (au niveau départemental) choisissaient entre plusieurs universités en fonction de la distance à parcourir et notamment des caractéristiques propres aux diverses universités en concurrence.

A partir du même fichier, des modèles ont aussi été estimés pour expliquer statistiquement les taux départementaux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. On montre alors l'interaction entre les facteurs de type sociologique et les facteurs caractérisant la structure géographique de l'offre. On voit ainsi l'influence de l'existence d'un établissement dans un département tant sur le niveau général de scolarisation supérieur que sur les choix opérés par les individus géographiquement proches de l'établissement.

Diverses autres analyses ont été également effectuées à partir du fichier constitué. De plus, deux monographies concernant la création, le développement, les conditions d'enseignement et de recherche dans deux centres universitaires (Chambéry et Toulon), ont également été réalisées.

II.3. RECHERCHE SUR LES DETERMINANTS DES CHOIX D'ORIENTATION
A L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

Responsables : A. MINGAT, M. DURU.

Si des enquêtes existent soit au niveau de l'enseignement supérieur (et plus spécialement de l'université) soit au niveau de l'enseignement secondaire, sur les conditions de la réussite, on trouve fort peu de travaux sur la charnière entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et sur le fonctionnement de l'institution qui en conditionne l'accès : le baccalauréat. De plus, analyser l'accès à l'université à partir des étudiants qui y sont inscrits souffre manifestement de l'absence de ces étudiants qui s'inscrivent dans des I.U.T., dans des sections de techniciens supérieurs, dans des classes préparatoires aux grandes écoles et encore de ceux qui, bien que bacheliers entrent dans la vie active. Or, tout laisse à penser que les populations qui "s'orientent" dans ces différentes possibilités sont relativement très différentes les unes des autres, et très segmentées même si on se limite aux cas de l'université dans ses différentes disciplines.

Une analyse longitudinale a été entreprise auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 élèves de terminale de l'Académie de Dijon en 1975-76. Un questionnaire a été administré à ces élèves concernant leurs caractéristiques sociologiques, scolaires ainsi que sur leurs projets à l'issue de la classe de terminale suivant le résultat qu'ils obtiendraient au bac. Parmi ces élèves, 150 ont "subi" un entretien plus approfondi et plus qualitatif sur la façon dont s'était fait leur choix, ainsi que sur la solidité de celui-ci. Les résultats détaillés au bac ont été collectés et une post-enquête (taux de réponse = 94 %) a déterminé leur situation effective à la rentrée universitaire 1976-77 et les raisons invoquées par l'étudiant pour justifier son choix.

Ces données doivent donc permettre deux types d'exploitation :

1. Modèles de réussite au baccalauréat.
2. Modèles de choix d'orientation dans la population bachelière avec recherche des variables importantes dans ce processus. (On utilisera à ce sujet certains résultats de l'enquête longitudinale permettant de caractériser certaines filières universitaires.).

II.4. ANALYSE DES PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE CLASSE DE 3 è -
ACCES A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COURT ET ENTREE SUR LE MARCHE
DU TRAVAIL

Responsables : A. MINGAT, G. GALODE.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste visant à mettre en évidence le fonctionnement du système éducatif en référence avec le marché du travail. En particulier, la recherche s'attache à ce point important de bifurcation qu'est l'orientation à la fin de la classe de 3 ème, en examinant l'interaction des facteurs tant du côté de l'offre d'éducation et de la demande individuelle que du côté de la demande de travail "qualifié" émanant des entreprises.

La recherche vise en premier lieu à donner une description la plus précise possible de cette procédure d'orientation dont le résultat vient de l'action de deux forces (antagonistes ou convergentes) à savoir la famille d'une part, l'institution scolaire d'autre part. Ces deux forces se manifestent successivement plusieurs fois entre la fin du premier trimestre de la classe de 3 ème et le premier trimestre de l'année scolaire suivante, soit environ pendant 9 mois. Cette confrontation (voeux provisoires de la famille, propositions provisoires de l'école, voeux définitifs, propositions définitives, affectation, contrôle rentrée) aboutit à une situation dans laquelle la décision finale revient à l'institution scolaire par l'intermédiaire de l'affectation. Toutefois, cette affectation ne marque pas la fin du processus, puisque la décision ultime revient de fait aux familles qui peut ne pas présenter l'enfant à la rentrée scolaire suivante, en choisissant un substitut à la décision d'affectation. (Apprentissage contre CET/Enseignement privé contre enseignement public/redoublements/entrée sur le marché du travail...).

Ces situations de divergence seront analysées et les facteurs déterminants recherchés sachant que d'une façon générale, nous chercherons comment les procédures d'orientation, et plus encore sans doute, la configuration de l'offre, sont de nature à structurer le marché de l'emploi des jeunes. En particulier, il apparaît souhaitable de savoir pourquoi une part aussi importante de la classe d'âge entre sur le marché du travail sans qualification professionnelle. Ce point est surtout important lorsqu'on sait que si le chômage touche particulièrement les jeunes, il est spécialement fréquent dans la population qui n'a pas reçu de qualification.

Pour répondre à ces interrogations suivant trois axes :

1. Description des procédures d'orientation,
2. Analyse des difficultés spécifiques de l'enseignement technique court,
3. En ce qui concerne l'absence de qualification d'une partie de la classe d'âge à l'entrée dans la "vie active", nous avons mis en place le dispositif empirique suivant :

Il est apparu que la seule manière de répondre à ces interrogations était le recours à une enquête spécifique. Celle-ci est du type longitudinal et effectuera un suivi statistique d'élèves en classe de troisième pour reconstituer le déroulement temporel des interactions famille-école et pour observer les conséquences à la rentrée scolaire suivante. Dans la mesure où une enquête de ce type réclame à la fois beaucoup de minutie et une participation efficace de la part des différents acteurs, nous avons limité géographiquement l'investigation du département de la Côte d'Or. Un échantillon d'environ 2 000 élèves de 3^e a été constitué, regroupant 64 classes suivant un plan de sondage représentant un peu plus fortement que leur représentation proportionnelle les classes de type II et IIA.

CHAPITRE III : LES RELATIONS ENTRE LE SYSTÈME DE FORMATION
ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Ce troisième grand axe de recherche de l'IREDU vise à faire le lien entre le système éducatif, dont l'analyse a déjà beaucoup avancé grâce aux travaux de l'équipe et le(s) marché(s) du travail.

Ce domaine de recherche suscite deux séries de réflexions assez différentes : c'est d'une part l'analyse du passage institutionnel et fonctionnel entre le système éducatif et le marché de l'emploi, et cette première analyse privilégie donc les points charnières qui sont supposés déterminer les conditions de ce passage, c'est-à-dire la transformation du produit éducatif en facteur travail. C'est d'autre part, l'étude de l'influence du passé éducatif sur divers comportements de l'individu, après son insertion sur le marché du travail.

III.a. La structuration réciproque entre le système éducatif et le marché du travail.

Quatre orientations se dégagent de ce premier thème : d'une part, on étudie les relations entre les deux systèmes et partant du système éducatif afin de comprendre comment le marché du travail émet ses préférences en matière de qualification et comment le système éducatif les reçoit puis les intègre. Ce point fait la jonction avec le deuxième axe de recherche concernant les déterminants de la réussite et plus précisément ceux de l'orientation en fin de 3^{ème}.

La seconde orientation se situe plus au niveau des individus et analyse comment, compte tenu de leur formation, ceux-ci sont insérés dans le marché du travail. La troisième et la quatrième se placent à un niveau plus théorique, en partant en outre de problématiques différentes : d'une part, l'existence d'un centre de

décision autonome - l'Etat - qui essaie d'adopter au niveau global les flux de formés aux nécessités des besoins en qualification, d'autre part une conception marxiste de l'école qui refuse de l'analyser en termes de fonctions.

Le premier thème de recherche concerne la structuration du système éducatif par le marché de l'emploi. On se propose donc (III.1.) au niveau de l'enseignement technique court, d'étudier comment les différentes professions transmettent leurs besoins en qualifications et pourquoi il existe une contradiction entre la tendance à la déqualification des emplois et la demande de qualifications des individus. A un autre niveau, celui de l'enseignement supérieur (III.2.) a été analysé ce que la théorie de la segmentation du marché du travail pouvait apporter dans la compréhension de la structuration de ce niveau d'enseignement.

Le second domaine s'appuie notamment sur l'ensemble des travaux du C.E.R.E.Q., auquel l'IREDU est associé (III.3.). Il s'agit d'examiner l'évolution de la correspondance entre formation et emploi à partir de la situation des individus sur le marché du travail. Deux méthodologies opposées, mais complémentaires, sont mises en oeuvre. La première (III.4.) part des individus et observe comment ceux-ci en fonction de leur formation initiale, s'insèrent sur le marché du travail ; la seconde (III.5.) part de l'étude des postes de travail et étudie les caractéristiques des individus qui occupent ces postes.

La troisième orientation (III.6.) part quant à elle d'un point de vue macro-économique et essaye de mettre au point un modèle mathématique d'intervention visant à réaliser l'équilibre entre les besoins supplémentaires en main d'oeuvre et les effectifs d'individus nouvellement formés par le système éducatif.

Différent est donc le quatrième thème (III.7.) puisqu'il s'agit de remettre en cause la fonction de reproduction de l'école et d'établir que cette fonction est uniquement déterminée par les liens entre la valeur de la force de travail éduquée et celle des produits.

L'ensemble de ces approches, de par leur diversité, leur complémentarité, permettra de considérer sous un nouveau

jour le problème crucial de la liaison entre la formation initiale et l'emploi et la façon dont elle s'emploie.

III.b. Le comportement de l'individu éduqué

Ce sont deux aspects particuliers de ce comportement qui ont fait l'objet de recherches dans ce domaine. Le premier concerne la mobilité des individus et aborde ce problème tant du point de vue empirique que théorique. Le second s'intéresse à une consommation particulière de l'individu, celle des loisirs.

A propos de la mobilité, la première recherche (III.8.) a porté sur la mobilité à long terme des enseignants du secondaire entre les pays membres de la C.E.E., sur la forme, les motivations et les freins de celle-ci. Elle doit maintenant concerner les enseignants du supérieur. La seconde (III.9.) intègre ces éléments empiriques pour déboucher sur une réflexion théorique ayant trait tant à la mobilité interne qu'à la mobilité internationale et aux hypothèses qui sont adoptées à son propos dans le cadre de la théorie néo-classique. Des horizons sont ouverts après cette réflexion sur les liens fonctionnels entre les diverses formes de mobilité.

L'analyse du comportement de loisirs (III.10.) est partie d'une approche critique de la théorie du capital humain et a permis de réfléchir sur l'apport de la prise en compte de l'éducation dans une problématique renouvelée de la consommation. Cette approche théorique a permis l'analyse empirique de la pratique du loisir d'une sous-population dijonnaise. Les liens créés à cette occasion avec l'Observatoire Régional de l'INSEE pourront permettre d'étendre cette analyse à d'autres populations locales.

Ces dernières approches permettent de dépasser l'approche strictement économique de l'éducation, de resituer cette variable dans l'ensemble des comportements humains et par là de fournir les éléments d'une problématique adéquate de ses effets.

III.1. LA RATIONALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ESSAI D'ANALYSE

Responsable : J.P. BELTRAMO

Dans le cadre du programme de recherche sur les liaisons entre le système éducatif et le marché de l'emploi, ce travail se propose d'examiner la rationalité de la formation professionnelle telle qu'elle a été mise en place au niveau de l'enseignement technique court après la réforme de 1963 et à travers les nouvelles orientations proposées par la Commission Education Emploi du VII è Plan et la réforme Haby.

Notre hypothèse de départ est la co-existence de demandes particulières des professions en qualification, avec un processus général tendant vers la déqualification. Cette affirmation, largement controversée, demandant des développements particuliers, entraîne des contradictions dans la définition des objectifs de la formation professionnelle. Au niveau de l'application de cette dernière, la contradiction se déplace et joue principalement entre la tendance à la déqualification des emplois et la demande de qualification des individus.

Nous examinerons donc particulièrement :

- . la cohérence des objectifs,
- . les arbitrages effectués tant au niveau national, que régional ou local, entre les différents déterminants de l'offre de places - d'un point de vue quantitatif et qualitatif - qu'il s'agira de répertorier : les objectifs économiques généraux, les besoins en main-d'oeuvre exprimés par les professions, les prévisions de la demande de formation, ainsi que celle qui a été effectivement exprimée par les usagers ou leurs représentants.
- . les phénomènes de substitution ou de complémentarité entre la filière technique courte proprement dite et les formules d'apprentissage (en particulier, après la loi du 16 juillet 1971).

Le bilan de cette analyse intègrera les résultats de la recherche sur les procédures d'orientation en fin de classe de troisième, sur l'accès à l'enseignement technique court et sur l'entrée dans le marché du travail. De plus, il sera prolongé par une réflexion sur la nouvelle problématique définie par la Commission Education-Emploi du VII è Plan soulignant la nécessité de repenser la liaison formation-emploi en terme de formation initiale polyvalente et de période d'adaptation à la vie professionnelle par opposition à la conception traditionnelle qui postule une liaison directe entre une formation et un emploi.

Les travaux des commissions de la carte des spécialités, avec les publications du Ministère de l'Education, celles du CEREQ, les enquêtes-emploi annuelles et l'enquête FQP de 1970 devraient constituer la base empirique principale de ce travail.

III.2. SECTORISATION DE L'ENSEIGNEMENT/SEGMENTATION DE L'EMPLOI

Responsable : B. MILLOT

Il est de plus en plus reconnu aujourd'hui que le marché de l'emploi ne présente pas cette homogénéité que lui prétaient, par hypothèse, les modèles néo-classiques traditionnels.

Du côté de l'enseignement, la thèse "sociologique" admet la différenciation fonctionnelle par filière et par niveau, mais la fait dépendre de la fonction générale de reproduction ; cette dernière pourrait, à la limite, s'auto-entretenir sans rapports stricts avec les nécessités du marché de l'emploi. De leur côté, et chacune pour des raisons opposées, la théorie néo-classique et la théorie marxiste considèrent le système éducatif comme étant directement et tout entier lié aux impératifs (aux besoins) du marché de l'emploi.

L'hypothèse alternative que l'on peut formuler vient de l'observation, au stade de l'enseignement supérieur, des mouvements de la demande de services éducatifs par rapport aux nécessités de la sphère productive, et, sous un autre angle, par rapport aux rendements privés qu'on peut espérer de l'investissement dans ces services.

Cette observation et une première étude des conditions historiques d'apparition des divers établissements d'enseignement supérieur conduisent à mettre en doute :

1. Le rôle uniquement "reproducteur" de l'ensemble de l'institution universitaire,
2. la vision exclusivement "productiviste" de cette institution.

C'est vers une division fonctionnelle de l'enseignement supérieur que l'on semble devoir s'orienter, étant entendu que cette division permet à l'activité éducative de s'adapter aux besoins de la logique économique tout entière et que ces besoins dépassent de loin la simple demande de qualification.

L'hypothèse générale qui est proposée est que la "sectorisation" de l'enseignement supérieur répond aux exigences de spécialisation sociale et des forces productives, et en particulier - mais en particulier seulement - à la segmentation du marché de l'emploi.

Les critères de sectorisation de l'enseignement supérieur concernent aussi le contenu de l'enseignement, le type d'établissement, les conditions d'études. Mais ils se rapportent surtout bien entendu au couple que forment le type de demande s'adressant aux différents secteurs et le type d'offre qui en émane. C'est dire qu'en définitive, ce sont les modalités d'articulation des secteurs éducatifs aux segments de l'emploi qui constituent la variable stratégique sur laquelle il faut s'interroger pour tester la validité de l'hypothèse proposée.

En première approximation, on pourrait envisager trois principaux secteurs :

. le premier sélectionne rigoureusement la demande qui s'adresse à lui, à la fois sur critères sociaux et académiques ; il est localisé dans les Grandes Ecoles de Haut Niveau et procure aux groupes sociaux dominant des sphères productives et d'Etat, les gestionnaires responsables du capital et des infrastructures : il s'agirait du secteur élitiste dont l'offre aurait alors une élasticité quasi-nulle.

. le second secteur sélectionne aussi sévèrement, mais sur critères uniquement académiques ; il se situe dans les Grandes Ecoles ne faisant pas partie du précédent secteur, dans certaines filières de l'Université, comme la Médecine et les I.U.T. Il assure, comme le secteur élitiste, des conditions de vie et de travail égalitaires. Il fournit une main-d'oeuvre qualifiée répondant à des besoins bien définis sur le marché du travail : on pourrait l'appeler le secteur professionnel.

. enfin, dans le dernier secteur, que l'on pourrait qualifier de "socialisant", l'absence de sélection à l'entrée s'assortit d'un filtrage continu et d'une forte inégalité de situations financières et de travail au cours des études. Il représente la plus grande partie de l'Université et le contenu du produit qu'il délivre n'a que de lâches rapports avec les besoins qualitatifs et quantitatifs du marché du travail. Son expansion résulte de la canalisation des excédents de demande que les deux autres secteurs ne pourraient absorber sans changer de rôle.

Les limites ne sont qu'approximation et de plus, il semble important de bien voir que par définition, elles sont en constante évolution. Des passages d'un secteur à l'autre s'effectuent en permanence, sous l'impulsion de la "demande dominante" et ces passages pouvant être le fait des étudiants autant que des établissements.

III.3. LE REPERTOIRE FRANCAIS DES EMPLOIS

Responsable : J. DANREY

Depuis le début de l'année 1974, avec huit équipes universitaires, l'IREDU participe à la réalisation du Répertoire Français des Emplois que le CEREQ a entrepris sous l'égide du Comité Interministériel de la Formation Professionnelle, des Ministères de l'Education et du Travail, du Secrétariat d'Etat aux Universités, ainsi que du C.N.R.S., de l'INSEE et de l'ANPE.

Commencé en 1974, le Répertoire Français des Emplois dont les résultats sont publiés par la Documentation Française, constitue une source d'informations systématique du contenu des emplois. Ceux-ci sont analysés directement sur le lieu de travail des salariés grâce à un dispositif d'observation dont l'IREDU a la responsabilité pour les régions de Bourgogne, Champagne-Ardennes et Franche-Comté.

Rappelons que la décision de réaliser le R.F.E. découle des constatations suivantes : les économistes, les entreprises et les administrations qui cherchent à analyser le marché du travail et à définir des politiques d'emploi, à étudier les facteurs influant sur le contenu et la structure des emplois ainsi qu'à prévoir l'évolution des qualifications et à évaluer les besoins de formation, se heurtent à l'imprécision et aux lacunes de l'information utilisée.

L'IREDU qui avait déjà travaillé sur ce problème s'est associé à l'activité du CEREQ non seulement pour collecter les données sur le terrain, mais aussi pour mettre au point une méthode d'analyse des emplois et surtout pour participer à la constitution d'une banque centrale de données à laquelle auront accès les équipes de recherche intéressées par les relations entre système de formation et marché du travail.

C'est ainsi que, depuis le 1.1.77, aux termes d'une Convention Générale d'Association, passée entre le CEREQ et l'Université de Dijon, l'IREDU est devenu Centre Interrégional Associé au CEREQ (pour les Académies de Dijon, Besançon et Reims) pour développer les recherches sur le travail, l'emploi et les formations.

III.4. L'INFLUENCE DE LA FORMATION INITIALE SUR LES MODALITES D'INSERTION DANS LA VIE ACTIVE

Responsable : J.J. PAUL

Depuis l'aggravation de la situation du marché du travail, les problèmes relatifs à l'insertion des jeunes dans la vie active se sont révélés de plus en plus cruciaux. Cependant, ces difficultés relativement récentes ne doivent pas masquer la méconnaissance reconnue par les Pouvoirs Publics de la charnière liant le système éducatif et le marché du travail.

Trois grandes étapes constitueront notre démarche. Dans un premier temps, nous essayons de réfléchir sur les relations fonctionnelles qui unissent le système éducatif et le système productif. Cette approche nous fournira les éléments d'analyse des modalités d'insertion compte tenu de la formation des individus, analyse qui constituera le second volet de notre recherche. Dans un dernier temps, nous mènerons une approche diachronique d'un marché du travail spécifique, celui des D.U.T.

Après avoir retracé l'évolution de la structure de formation initiale de la population active, et de la fréquentation des différents niveaux et filières, nous serons conduits à nous demander si le double phénomène de croissance des effectifs scolarisés et de récession économique ne va pas entraîner un déplacement de la fonction de reproduction : ou bien celle-ci va se déplacer entre les différents segments du système éducatif ou bien elle va connaître un changement de niveau et on la retrouvera plus abrupte lors de l'insertion.

Il apparaît donc nécessaire d'analyser les liens qui unissent le système éducatif et le marché de l'emploi, à savoir l'insertion dans la vie active. Il s'agit donc de comprendre comment le système de production intègre les éléments produits par le système éducatif, comment il les sanctionne, les répartit ou les rejette.

A partir des enquêtes de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active mis en place par le C. E. R. E. Q., nous testerons différents modèles mettant en relation les modalités d'insertion d'une part (délai d'attente d'un emploi, canal de recherche...) et, d'autre part, les caractéristiques de l'individu "héritées" (C.S.P. du père, région d'origine...) ou acquises (niveau de formation, filière...) et celles de l'emploi (définitif ou temporaire, niveau hiérarchique...).

Le troisième pôle de cette recherche sera axé sur le test d'un modèle de type "cobweb" à partir des enquêtes C.E.R.E.Q. menées auprès des individus sortis des I.U.T.

Notre approche permettra donc de mieux comprendre comment les fonctions invariantes d'une organisation sociale se déplacent à l'intérieur des différents systèmes, afin de permettre l'accord social sur la reproduction des rapports de production.

III.5. LES DEGRES DE POLYVALENCE DES FORMATIONS PAR RAPPORT AU
MARCHE DU TRAVAIL ET DES SITUATIONS DE TRAVAIL PAR RAPPORT
AUX PROFILS DE FORMATION

Responsable : F. ORIVEL.

Cette proposition de recherche s'appuie sur les données collectées par le C.E.R.E.Q. dans le cadre de sa grande enquête sur le Répertoire Français des Emplois (R.F.E.). Les informations recueillies par cette enquête permettent pour la première fois dans le monde, de définir des situations de travail homogènes dans un grand nombre de contextes de production différents à partir de l'analyse détaillée des tâches accomplies. Par ailleurs, pour chaque situation de travail analysée, l'enquête décrit l'ensemble des caractéristiques de la personne qui occupe l'emploi, notamment sa formation : cursus précis de la personne dans le système éducatif, apprentissage sur le tas, stages de formation permanente.

La complexité croissante des relations de travail dans les sociétés industrielles, l'augmentation de la division du travail, rendent de plus en plus difficiles les tâches des planificateurs et des décideurs qui doivent ajuster, par type de qualification et niveau de formation, offre et demande sur le marché du travail : d'où des phénomènes de sur-qualification ou de sous-qualification, des poches de chômage sectoriel qui voisinent avec des déficits de certaines qualifications. Dans la plupart des pays, la planification du système éducatif en fonction des besoins prévisibles de main-d'oeuvre par qualification, a échoué. La principale cause de cet échec tient à ce que l'on connaît encore très mal la nature des relations entre la formation d'un individu et son insertion sur le marché du travail.

Les informations contenues dans le Répertoire Français des Emplois permettraient à cet égard de faire des progrès décisifs. Pour chaque situation de travail, on connaît l'ensemble des profils d'accès au poste : âge, sexe, expérience, *formation*. Il est donc possible d'observer deux ensembles de vecteurs :

. les différents profils de formation qui permettent d'accéder à un même poste, ce qui permettrait d'établir, pour chaque situation de travail, un indicateur de *flexibilité* ou de *rigidité* : quels sont les emplois les plus adaptables à des profils différents.

. les différents postes de travail auxquels permettent d'accéder une même formation : on pourrait ainsi établir une typologie des profils de formation selon leur degré "*d'adaptabilité*" à des situations concrètes nombreuses (ou peu nombreuses) sur le marché du travail. Autrement dit, quels sont les curricula de formation les plus mobiles (ceux qui permettent un grand choix à l'individu) et ceux qui sont plutôt contraignants (peu de situations de travail possibles, donc risque de chômage plus élevé, mais éventuellement avantages pécuniaires).

On pourrait ainsi rechercher, pour le planificateur du système éducatif, l'arbitrage optimum entre le degré de formation générale polyvalente et celui de formation technique et professionnelle, compte-tenu des poids que l'on donne aux avantages pécuniaires individuels et au chômage.

III.6. LES CONTRADICTIONS DU SYSTEME EDUCATIF : EGALITE - EMPLOI -
FONCTIONNEMENT DU SYSTEME - ESSAI D'ANALYSE POUR UNE POLITIQUE

Responsable : G. LASSIBILLE

L'un des buts du système éducatif est de donner aux individus les connaissances indispensables à l'occupation d'un emploi. L'entrée sur le marché du travail nécessite donc un cheminement plus ou moins long à l'intérieur du système éducatif selon la qualification professionnelle souhaitée.

Dans le cadre d'une action volontariste de la collectivité et sous l'hypothèse que les paramètres de la fonction d'utilité sociale du décideur sont ceux de l'adéquation des formations aux besoins en main-d'oeuvre et de la réduction des inégalités véhiculées par le système scolaire, il est possible d'envisager la modification pouvant intervenir par l'action sur les probabilités de passage d'un niveau éducatif à l'autre. Nous nous proposons donc de rechercher quelle structure du système, c'est-à-dire quelle matrice de passage est susceptible d'assurer simultanément un minimum de chômeurs parmi les nouveaux formés et un minimum d'inégalités à l'intérieur de l'institution scolaire, compte-tenu du budget accordé à la transformation du système et de l'aversion du décideur pour le chômage et l'inégalité.

Aussi faudra-t-il donner à ce dernier les moyens d'action nécessaires pour par exemple, décourager les individus d'emprunter une filière qui mènerait à une qualification sans débouché. Pour parvenir à un tel résultat, non seulement il importe d'évaluer les diverses probabilités de passage - comme le font les modèles de prévisions des flux scolaires - mais il est indispensable de découvrir quelles sont les variables qui influent sur chacune d'elles afin de proposer des moyens d'action susceptibles de transformer le système de telle sorte que les caractéristiques du nouvel état maximisent l'utilité du décideur, compte tenu des contraintes exogènes.

III.7. REFLEXIONS CRITIQUES SUR LA LIAISON FORMATION - EMPLOI

Responsable : J.B. RASERA

La liaison éducation-emploi est l'objet primordial de l'économie de l'éducation. Cette discipline de la science économique est née avec la théorie du capital humain qui mettait en évidence la subordination du système d'enseignement au système de production ; cette subordination, strictement économique, - l'éducation est un investissement - d'une part, dénie toute autonomie au système d'enseignement, d'autre part et pour les mêmes raisons, élude en la résolvant d'emblée (par postulat) la question de la productivité de l'éducation.

Postérieures à la théorie du capital humain, mais ne la rejetant pas, les théories de la reproduction - socialisation de BOURDIEU-PASSERON, BAUDELLOT-ESTABLET attribuent au système d'enseignement une autre fonction, sociale cette fois, de reproduction des divisions de la société (reproduction transitive chez BOURDIEU-PASSERON, intransitive chez BAUDELLOT-ESTABLET). Dans ces théories, le système d'enseignement est encore subordonné au système de production, mais cette fois-ci la liaison n'est plus à sens unique.

Il n'est donc pas étonnant de voir se développer maintenant une problématique en terme de système intégrant les apports des théories du capital humain et de la reproduction. Le système d'enseignement n'est plus une fonction, il a des fonctions. La liaison formation-emploi se conçoit alors comme le rapport entre deux systèmes en interaction.

Sans nous situer dans ce nouveau cadre, notre propos est de revenir sur la théorie de la reproduction pour démontrer que contrairement aux suppositions implicites de cette théorie, le système d'enseignement ne fait pas partie de l'appareil d'Etat comme l'armée ou la police, qu'il n'appartient pas à la classe capitaliste et n'est pas réductible à une fonction ou même à une somme de fonctions ; que la fonction de reproduction n'existe pas en soi, qu'elle est déterminée par la nature du lien existant entre le produit de l'enseignement - la force de travail éduquée - et la production des marchandises, leur valeur ; que ce même lien économique entre la qualification de la force de travail et la valeur de sa production a été déformée par la théorie du capital humain qui considérait l'éducation comme un investissement (subordonateur du système d'enseignement au système de production) et par là postulait la productivité de l'éducation, enfin que l'examen de ce lien à la lumière des catégories marxistes permet d'appréhender sans préjugés idéologiques les rapports entre l'éducation-formation et la production.

III.8. LA MOBILITE INTRA-COMMUNAUTAIRE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

Responsable : B. MILLOT

L'analyse positive de la mobilité à long terme des enseignants du secondaire entre les pays membres de la Communauté européenne est effectuée en deux étapes :

(i) Un examen préliminaire des flux migratoires du personnel enseignant réparti en trois catégories : les échanges directs de professeurs, les programmes d'échanges d'assistants et l'embauche unilatérale d'enseignants.

(ii) L'étude directe des attentes des enseignants, vis-à-vis d'un séjour migratoire, l'analyse des conditions réelles de ce séjour et de ses conséquences sur les plans personnel et financier, professionnel et pédagogique ; cette étude nécessite la mise en place d'un dispositif complexe de données. Celles qui ont été réunies pour ce travail concernent trois groupes d'enseignants : ceux effectivement en situation migratoire lors de l'enquête, ceux sortis d'une telle situation et ceux qui, sédentaires, peuvent être considérés pour partie au moins, comme migrants potentiels.

L'échantillon, construit à partir de deux populations de migrants et une population de non migrants, permet de confronter les profils des migrants par rapport aux non-migrants et surtout de mettre en relation les anticipations des migrants et des non-migrants et le vécu des conditions effectives de l'exercice de la profession enseignante à l'étranger.

La comparaison des opinions des migrants et des non-migrants révèle que ce n'est pas une représentation anticipée négative de la mobilité qui conduit à la sédentarité des enseignants, mais que cette attitude tient plutôt à des difficultés d'ordre familial.

La réalité de ces difficultés est d'ailleurs mise en lumière par l'étude du déroulement du séjour effectué à partir de l'enquête principale et d'enquêtes annexes.

L'étude statistique se clôt par un examen des attitudes des enseignants des trois groupes définis devant une occasion qui leur serait offerte de partir enseigner dans un pays de la C.E.E. autre que le leur, et ce, pendant une période d'au moins une année scolaire.

Les réponses indiquent que la propension à migrer est aussi intense chez les non-migrants que chez les migrants.

La volonté de développer la mobilité des enseignants doit donc s'accompagner de garanties accompagnant la migration, de la diffusion de l'information et d'un accueil plus approprié des institutions et des établissements scolaires.

En conclusion, le libre établissement apparaît comme l'une des formes les plus aptes à faciliter ces caractères. Il s'agit donc de réfléchir sur les formes de cette mobilité peu connue afin de trouver les moyens de l'encourager tout en respectant l'autonomie des personnes sur laquelle elle se fonde.

III. 9. ANALYSE GLOBALE DE LA MOBILITE DU TRAVAIL

Responsable : B. MILLOT

Si, du point de vue empirique, on commence à être en meilleure posture pour analyser et au moins recenser les mouvements migratoires tant internes qu'internationaux, le statut qui est réservé par la théorie à la mobilité est des plus ambigu.

Pour ce qui est de la mobilité interne, la théorie néo-classique traditionnelle la suppose parfaite, marginale et ré-équilibrante. Cette hypothèse concernant la mobilité est loin d'être secondaire, et l'on a cherché à montrer qu'au contraire, elle constituait l'un des pivots de ce schéma théorique. La mobilité du travail présente chez les classiques, ne faisait pourtant pas chez eux l'objet de préoccupations particulières ; c'est dans le schéma de l'équilibre général et dans celui de la micro-économie que la mobilité du travail est devenue cette hypothèse indispensable, celle qui garantit précisément l'équilibre sur le marché du travail. Dans cette perspective, la mobilité est cette caractéristique du facteur travail qui permet à ce facteur l'adaptation immédiate et permanente aux disparités de revenus qui ne correspondent pas à des différences réelles de productivité.

Or, l'observation de la réalité donne de la mobilité interne une toute autre image : celle d'un processus non marginal, non automatique et dont les effets sont plutôt amplificateurs de déséquilibres.

A l'inverse, la même théorie, quand elle s'applique aux échanges internationaux, postule l'immobilité parfaite des facteurs de production et donc, parmi eux du travail. Plus précisément, c'est la mobilité internationale supposée parfaite des produits qui permet de réaliser l'équilibre des échanges sans que les facteurs aient à franchir les frontières. C'est d'ailleurs la mobilité interne parfaite qui est à la base de ces hypothèses du théorème d'HECKSHER-OHLIN. Or, en face de cette immobilité internationale, théorique du travail, on assiste à des mouvements réels d'ampleur considérable. Ces contradictions entre des hypothèses très assujettissantes et une réalité qui les dément, ont amené les analystes à rechercher les "déterminants" de la mobilité de façon empirique et en dehors du cadre strict d'où étaient tirées les hypothèses. Mais ces tentatives ne sont pas plus satisfaisantes dans la mesure où bien souvent, elles se contentent de rechercher la performance statistique en accumulant, pour y parvenir, les variables "explicatives" les plus composites.

La voie de recherche que l'on propose ici s'écarte de ces deux voies ; elle consiste à approfondir d'emblée au niveau théorique d'abord, le rôle que peut jouer la mobilité entre les divers sous-ensembles du marché du travail, sachant que ce rôle n'est pas forcément ou pas exclusivement celui d'un redresseur de disparités ; elle consiste ensuite, à entamer une analyse statistique plus globale, qui elle, serait directement articulée sur les premières théories esquissées.

Dans cette analyse, on ne se limitera plus à la mobilité purement spatiale, et on cherchera à établir les liens fonctionnels entre les diverses formes de la mobilité (sociale, professionnelle, d'activités).

III. 10. POUR UNE APPROCHE ECONOMIQUE DE LA LIAISON EDUCATION-LOISIR

Responsable : J.J. PAUL.

L'étude de la théorie du capital humain nous a conduit à réfléchir sur les multiples conséquences que pouvait entraîner l'acquisition d'éducation. En particulier, il nous a semblé que si l'éducation pouvait avoir un effet important sur la rémunération, comme le supposaient les instigateurs de cette théorie, elle ne devait pas limiter son influence au domaine de la production. Le stock de capital humain a en effet cette particularité d'être intégré à l'individu et donc de participer à l'ensemble de ses activités.

Nous avons donc choisi d'étudier un comportement précis de l'individu, la consommation de loisirs, sur lequel nous avons pu recueillir des données. La Direction Régionale de l'INSEE avait en effet consenti à nous prêter le matériel statistique relatif à une enquête sur les conditions de vie des ménages.

Cependant, nous nous sommes vite aperçu que le domaine du loisir était pratiquement resté inexploré par les économistes, alors qu'il avait donné naissance à une branche autonome de la sociologie, "la sociologie du loisir", d'ailleurs fortement développée en France à l'instigation de J. DAMAZADIER.

Nous avons donc essayé de montrer que le loisir pouvait apparaître du ressort de l'analyse économique. Le loisir peut en effet être caractérisé par une structure particulière, en ce sens qu'il possède une composante temporelle importante. C'est d'ailleurs cette particularité associée au fait que le temps qui lui est consacré n'est pas "productif", qui l'a rejeté du domaine de l'analyse économique. Cependant, il n'en reste pas moins vrai que le loisir constitue une consommation spécifique, qui est loin d'être gratuite (environ 22 % des dépenses de ménage selon nos investigations, contre 8,5 % dans les comptes nationaux) et, en ce sens, l'économiste possède une méthode de raisonnement et des outils statistiques qui lui permettent d'apporter une conception nouvelle dans la problématique du loisir.

La réflexion que nous avons menée sur la consommation en tant que fonction sociale, nous a amené à mettre en lumière l'hypothèse principale selon laquelle les individus plus éduqués auraient plutôt tendance, toutes choses égales, à consommer des loisirs à composante temporelle élevée.

L'analyse empirique nous aura permis de conforter cette hypothèse, mais aura fait ressortir la nécessité de situer la variable éducative par rapport aux autres variables.

Notre recherche nous aura par ailleurs conduit à préciser les limites imposées par le mode d'enquêtes existant et à fournir quelques suggestions quant à une saisie des données s'apparentant mieux à une démarche économique.

PUBLICATIONS

- J.C. EICHER - Le travail et les activités économiques
(en collaboration avec J. DANREY et F. ORIVEL. Paris SCODEL 1971, 144 p.) - Coll. "Initiation aux Faits économiques et sociaux".
- Education et Productivité
Communication à la Table Ronde Internationale de l'I.R.E.D.U. mai 1973 - Reproduit dans : *Education et Gestion*, n° 3, 1973, p.4-11.
- L'éducation comme investissement ; la fin des illusions ?
Revue d'Economie Politique, n° 3, 1973 - Numéro spécial sur l'Economie de l'Education, sous la direction de J.C. EICHER, p.5-30.
- L'offre et la demande d'emplois de recherche dans les sciences sociales
En collaboration avec A. MINGAT. Communication à la réunion des représentants des conseils nationaux de recherche en Science Sociale. Paris, U.N.E.S.C.O., 3-5 octobre 1973.
- Aspects économiques et financiers de l'Education
Contribution in : *Traité des Sciences pédagogiques*. Publié sous la direction de M. DEBESSE et C. MIALARET, Vol. 6 : *Aspects sociaux de l'Education*. P.U.F. 1974, chap. 8, p.279-332.
- Les transformations de l'enseignement supérieur en France depuis 1966
Rapport présenté au Symposium sur la Réforme et la Planification de l'Enseignement Supérieur organisé par le Conseil de l'Europe. Oxford, avril 1974.
- Education et Egalité en France
En collaboration avec A. MINGAT. Rapport préparé pour la conférence de l'O.C.D.E. sur "l'Education, les inégalités et les chances dans la vie" Paris 6-9 janvier 1975.
- Les études coût-efficacité appliquées à l'emploi des nouveaux moyens d'éducation
Rapport introductif présenté à la Réunion du groupe de travail restreint d'experts des études techniques et économiques relatives aux nouveaux moyens d'éducation.
U.N.E.S.C.O., 15-16 janvier 1975 - 18 pages dactylographiées.

- Economie et Education
Rapport de synthèse présenté au Colloque International du C.R.I.P.E.S. : *L'Education, investissement rentable ?* Mons, 12-13 novembre 1974.
- Aspects économiques de la formation permanente
Article à paraître dans : *L'Orientation scolaire et professionnelle*.
- Education et carrières professionnelles
Rapport introductif à la Table Ronde Internationale de l'I.R.E.D.U. - 5-6 juin 1975 - Dijon.
- Relations entre la Educacion y el exito socioprofesional
Dans la Revista de Educacion éditée par le Ministère de l'Education et de la Science d'Espagne - Août 1975.
- Coûts et avantages de l'Education
(En collaboration avec F. ORIVEL) - Orientation n°56 - Octobre 1975.
- L'Université, organisme à but non lucratif
Contre-rapport présenté au Congrès des économistes de langue française - Québec, mai 1976.
- L'analyse des coûts de l'enseignement primaire télévisuel en Côte d'Ivoire
(En collaboration avec F. ORIVEL) - Washington, 1977.

S. CUENIN

- Eléments pour la détermination du coût de l'enseignement supérieur
Dijon, Faculté de Droit et de Sciences Economiques, 1968
212 p. - (Mémoire de D.E.S. de Sciences Economiques).
- Etude sur le coût de fermeture d'écoles primaires à une ou deux classes dans l'hypothèse d'un regroupement systématique de celles-ci
1968 - Pagination multiple.
(En collaboration avec F. ORIVEL).
- L'évolution des dépenses d'éducation en France, de 1952 à 1967 in *Analyse comparative des dépenses d'éducation dans les pays membres de l'O.C.D.E.* - 1969 (Diffusion restreinte).
- Le coût de l'étudiant dans l'enseignement supérieur in *Revue de l'Economie du Centre-Est* - n° 54, octobre-décembre 1971 - p.161-170.
- Le coût de l'étudiant et du diplômé dans l'Université de Dijon in *Revue de l'Economie du Centre-Est* - n° 55-56, janvier-juin 1972 - p.213-233.

- L'analyse des coûts dans l'enseignement supérieur -
L'exemple de l'Université de Dijon
janvier 1973 - 173 p.
- Le coût d'éducation à la charge du Ministère de
l'Éducation Nationale
Décembre 1973 - 173 p.
- Méthode de calcul des coûts unitaires d'activités et
de produits dans les Universités françaises
Deuxième version avril 1974 - 189 p.
(En collaboration avec A. BABEAU et C. COSSU).
- Méthodes d'évaluation des coûts unitaires dans l'Uni-
versité : Application à quelques unités d'enseignement
et de recherche de l'Université de Dijon
Janvier 1975 - Tome I 44 p. - Tome II 43 p.
- La scolarité des étudiants à l'Université : quelques
exemples d'analyses à partir de l'étude historique
du déroulement de la scolarité des étudiants en Sciences
Economiques à l'Université de Dijon entre 1960-61 et
1973-74
Juillet 1975 - 60 p.
- La recherche universitaire : première estimation du coût
dans une trentaine de formations de recherche à l'Université
de Dijon
1975 - 80 p. (En collaboration avec J.J. PAUL).
- Besoins en matière de constructions scolaires et universitaires
dans l'aire du schéma de l'agglomération dijonnaise
Janvier 1976 - 80 p. (En collaboration avec J.P. BELTRAMO).
- Les coûts de la recherche universitaire
Novembre 1976 - 175 p. (En collaboration avec J.P. BELTRAMO
et J.J. PAUL).
- Besoins de formation des ingénieurs et des cadres en cours
de carrière - Région Bourgogne
Cahiers de l'Institut d'Économie Régionale Bourgogne -
Franche-Comté - 1970.
- Le travail et les activités économiques
(En collaboration avec J.C. EICHER et F. ORIVEL)
Collection SCODEL : Initiation aux faits économiques et sociaux
Paris, 1971.
- Niveaux de formation et qualifications
Essai d'analyse sur les industries mécaniques et métallurgiques
en Bourgogne - Cahier de l'I.R.E.D.U. n°2 - 1972.

J. DANREY

- Les besoins individuels et collectifs - La consommation
(En collaboration avec J.C. EICHER, M. MAGET et G. PELISSONNIER). - Collection SCODEL : *Initiation aux faits Economiques et sociaux*. Paris, 1972 - Réédition en 1973.
- La réinsertion professionnelle des femmes - L'exemple de l'agglomération dijonnaise
142 p. Avril 1973.
- Conditions de vie et besoins des personnes du troisième âge dans l'agglomération dijonnaise
Avril 1976.

B. MILLOT

- Essai d'analyse schématique du système britannique actuel en matière de formation permanente des cadres
Rapport mission ELF, 120 p. Dijon, 1971.
- Capital humain et migrations interrégionales
Cahier de l'I.R.E.D.U. n°1, 196 p. Dijon, 1971.
- Echanges de capital humain entre Bourgogne et régions françaises (1962-1968) in *Revue de l'Economie du Centre-Est* n° 51, p.51-60, janvier-mars 1971.
- Migrations internes de capital humain et effets externes de l'éducation
Communication au Séminaire du C.R.E.D.O.C. (7 p. Ronéo) Paris, 1971.
- Les modèles démographiques de migration
Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education. (13 p. Ronéo) - Dijon, 1972.
- Les effets externes de l'éducation : les migrations de capital humain en France
Communication présentée au séminaire de l'I.R.E.D.U. (24 p. Ronéo) - Dijon, 1972.
- Les mouvements interrégionaux de diplômés : l'exemple bourguignon
Dimension - n° 2, I.N.S.E.E. - 11 p., 1972.
- Les coûts privés dans l'enseignement supérieur
in C.N.R.S. Rapport A.T.P. 1 - (p.53-68), 1974.
- Effets externes, Education et Mobilité
Revue d'Economie Politique - n° 3, p.482-516, mai-juin 1973.
- L'analyse budgétaire d'un échantillon de Grandes Ecoles
in C.N.R.S. Rapport A.T.P. 1 - (p.103-110), 1974.
(en collaboration avec G. GALODÉ).
- L'égalité des étudiants devant les conditions de vie et de travail. Premiers résultats d'une enquête. Communication au Séminaire de l'IREDU (en collaboration avec J.M. CARRE, G. GALODE, F. ORIVEL) 39 p. ronéo. Dijon, mai 1974.

- Les échanges de main-d'oeuvre qualifiée dans les pays de la Communauté Economique Européenne.
Communication au colloque du C.R.I.P.E.S. (9 p. ronéo) Mons, 1974.
- The French Higher Education System faced to the Equality/ Excellence dilemma. Economies et Sociétés. Cahiers de l'ISMEA (à paraître) 1976.
- La mobilité intra-communautaire des enseignants du secondaire.
Rapport à la Commission des Communautés Européennes (94 p. ronéo) Septembre 1976.
- La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques. (242 p. Ronéo.) décembre 1976.
- Les coûts de l'enseignement programmé. (en collaboration avec G. NIHAN et J.B. RASERA) in L'économie des nouveaux moyens d'enseignement. (pp. 161-184) UNESCO, Paris 1977.
- La valeur des investissements dans l'enseignement du troisième degré dans les pays africains. Etude méthodologique. (60 p. Ronéo) UNESCO, 1977.

A. MINGAT.

- Analyse théorique de la demande d'éducation et optimisation de l'investissement éducatif. Revue d'Economie Politique, n° 3, 1973.
- Pour une analyse économique de la formation permanente. Revue d'Economie Politique, n°3, 1973.
- Cheminevements aléatoires et modèles systématiques d'intervention. Consommation, n° 1, 1973.
- Le marché à primes révèle-t-il les anticipations du marché ? Cahier du G.R.E.F. n°4, Ronéo, février 1973.
- L'offre et la demande d'emploi de recherche dans les sciences sociales. en collaboration avec J.C. EICHER.
Communication à la Réunion des représentants des Conseils Nationaux de Recherche en Sciences Sociales, Paris. 3, 4, 5 octobre 1973.
- Les taux de rendements privés de l'éducation en France.
En collaboration avec L. LEVY-GARBOUA.
Communication au séminaire CREDOC-IREDU, Paris, décembre 1973.
- Les dépenses des familles pour l'éducation de leurs enfants.
en collaboration avec J.M. CARRE et J.J. FRIBOULET.
Cahier de l'IREDU n° 8.
- Productivité marginale du travail. Document interne à l'IREDU, Septembre 1973.
- Les erreurs de mesure dans les modèles de régression. Document interne à l'IREDU, octobre 1973.

- Education et Egalité ; quelques réflexions de synthèse.
Colloque Education et Egalité, Dijon, mai 1974.
- Education et Egalité en France. En collaboration avec J.C. EICHER
Conférence sur l'éducation, les inégalités et les chances dans
la vie, O.C.D.E., 6 janvier 1975.
- Education et transferts sociaux en France, 1973. En collabo-
ration avec J. PERROT. Cahier de l'IREDU n° 12.
- Taux de rendements privés sociaux de l'Education en France.
En collaboration avec L. LEVY-GARBOUA (CREDOC). Commissariat
au Plan, 1975.
- Unequal profitability of Education for Unequals.
En collaboration avec L. LEVY-GARBOUA - Colloque du CRIPES,
Mons, novembre 1974.
- Coût d'entretien et d'éducation d'un enfant - France 1972.
En collaboration avec J. MONTANDON. Contrat C.N.A.F. Cahier
de l'IREDU n° 11, septembre 1974.
- Réussite des étudiants à l'Université de Dijon, 1970/71.
Cahier de l'IREDU n° 13, décembre 1974.
- Les effets structurels dans la distribution des revenus.
Communication à la Table Ronde Internationale de l'IREDU.
5-6 juin 1975. DIJON. (en collaboration avec J. PERROT.)
- Enquête longitudinale sur la réussite universitaire. N° 1. Les
premières inscriptions. Cahier de l'IREDU n° 20.
- Enquête longitudinale sur la réussite universitaire. N° 2. La
première année d'études : la réussite, l'abandon, l'échec.
Cahier de l'IREDU n° 23.
- La sélection universitaire et la réussite en première année
d'Economie. Cahier de l'Institut de Mathématiques Economiques
n° 20.
- Un modèle théorique de localisation optimale des établissements
de l'enseignement supérieur. (en collaboration : G. LASSIBILLE
et J. PERROT).
- University selection in France. What affects success and failure.
à paraître dans Higher Education, n° 3, 1978.
- Le coût des investissements collectifs urbains. Rapport présen-
té au Colloque de l'Association inter-universitaire de l'Est. in
Les villes, contribution à l'étude de leur développement en
fonction de l'évolution économique. Publications de l'Université
de Reims, tome 3. 1972.
- Le rôle de l'Université en matière de formation permanente.
Communication présentée au 6ème colloque International de
l'AUPELF, Tananarive 15-22 avril 1971. - Cahiers de l'AUPELF
1972.
- Le travail et les activités économiques. Ouvrage collectif,
en collaboration avec J.C. EICHER et J. DANREY, PARIS,
S.C.O.D.E.L., (pp. 91-141) 1971.

F. ORIVEL.

- Education et croissance économique - Analyse comparative.
Rapport présenté à la Table Ronde Internationale de l'IREDU
Dijon, 24-25 mai 1973. (25 p).
- Les disparités régionales en matière de taux de scolarisation.
in Revue d'Economie Politique. n°3, mai-juin 1973.
- Les dépenses d'éducation des collectivités locales : estimation nationale et comportement de quelques villes du Centre-Est.
in Revue de l'Economie du Centre-Est, n°62-63, oct.73-mars1974.
- Les disparités régionales en matière de scolarisation : le cas de la France. Sintesi del pensiero economico e sociale contemporaneo. n°5, Rome, mai 1974.
- Le choix de la filière universitaire par les étudiants : un arbitrage entre consommation et investissement en éducation.
Communication au Séminaire du CREDOC à Paris, les 27/28 nov.1974
- Les exclus du système français de bourses. En collaboration avec J. LAMBLOT - Cahier de l'IREDU n°16.
- Facts and Words : the Ambiguities of the French Higher Education System. Communication présentée à la 3ème Conférence Internationale de l'Université de Lancaster sur "Excellence or Equality : a Dilemma for Higher Education". 1-5 Sept. 1975.
- The Determinants and Effects of Time spent studying in French Higher Education. Communication au Workshop ETS-NBER - Educational Testing Service. PRINCETON, New-Jersey, 2-4 octobre 1975.
- Coûts et avantages de l'Education. Revue Orientation n° 56, octobre 1975. En collaboration avec J. C. EICHER.
- Le système français d'aide aux étudiants. Faits et critique. Rapport A.T.P. du C.N.R.S., en collaboration avec B. LEMENNICIER L. LEVY-GARBOUA et B. MILLOT. Cahier CREDOC-IREDU, novembre 1975.
- L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur français. Thèse pour le Doctorat d'Etat ès Sciences économiques, en collaboration avec B. MILLOT. Université de DIJON, 28 mai 1976.(979 p.)
- L'accès à l'enseignement supérieur en Pologne. IREDU, 1976 (17 p).
- L'analyse des coûts de l'enseignement primaire télévisuel en Côte d'Ivoire. Academy for Educational Development. WASHINGTON. (bilingue). En collaboration avec J.C. EICHER (81 p).
- Analyse économique de la télévision scolaire au Maranhao. Brésil. UNESCO. 1977. (Trilingue : français, anglais, portugais). En collaboration avec E. ARENA, D. JAMISON, J.B. OLIVEIRA.
- Economics of new Media. Present State of Research and Direction. UNESCO Press, Paris, février 1977. En collaboration avec J.C. EICHER et al.

J. PERROT

- Programmation linéaire et planification de l'éducation. Cahier de l'IREDU n°9 (143 p.) mars 1974.
- Education et transferts sociaux en France, 1973. Cahier de l'IREDU n° 12. novembre 1974. (en collaboration avec A.MINGAT.)
- Réussite des étudiants économistes à l'Université de Dijon 1970/71. Cahier de l'IREDU n° 13, décembre 1974. En collaboration avec A. MINGAT.
- L'analyse Morgan et Sonquist. Document de travail. En collaboration avec A. MINGAT, 1975.
- Les effets structurels dans la distribution des revenus. En collaboration avec A. MINGAT. Communication à la Table Ronde Internationale de l'IREDU, 5-6 juin 1975. Dijon.
- Note sur la mesure de la productivité marginale du travail. Revue d'Economie Politique. 1975. En collaboration avec A. MINGAT.
- Un modèle théorique de localisation optimale des établissements d'enseignement supérieur. En collaboration avec A. MINGAT et G. LASSIBILLE. 1977.

G. LASSIBILLE.

- L'analyse des transformations en Econométrie. Mémoire de D.E.S. de Sciences Economiques, Faculté de Sciences Economiques, Dijon, 1975.
- Analyse multicritère dans un contexte imprécis. En collaboration avec C. PARRON. Document de travail de l'I.M.E. n° 12, juillet 1975.
- Estimation de modèles à variable dépendante dichotomique. Document de travail de l'I.M.E. n° 20, avril 1977.
- Un modèle théorique de localisation optimale des Etablissements d'enseignement supérieur. En collaboration avec A. MINGAT et J. PERROT. 1977.
- Approche Econométrique du Système Educatif supérieur français. Décembre 1976.

PUBLICATIONS RELATIVES AU DOCTORAT :

THÈSES ET MÉMOIRES.

- G. BERTHEAS - Contribution des communes du Jura au financement de l'enseignement. Mémoire de D.E.S. de Sciences Economiques Faculté de Sciences Economiques, Dijon, 1973 - 84 p.
- I. BIRCAN - Les aspects démographiques et économiques de l'enseignement primaire en Turquie. Thèse de Doctorat de Spécialité. Juin 77.
- C. COLOMBET - Le Budget de l'étudiant. Mémoire de D.E.S. de Science Economique Faculté de Science Economique, Dijon, 1973, 196 p.
- J. DELORME - Horizon 1985 : projections d'effectifs et de coûts pour l'enseignement français. Mémoire de D.E.S. de Science Economique, Faculté de Science Economique, Dijon, 1971. 114 p.
- A.C. FOURCADE. - Les dépenses et les coûts privés dans une grande école. L'exemple des étudiants de l'ENSAM. Mémoire de D.E.S. de Science Economique, Faculté de Science Economique de Dijon, 1974, 80 p.
- B. FUSTIER - Localisation optimale des établissements scolaires. Application des méthodes d'analyse multicritère au regroupement des écoles primaires rurales. Mémoire de D.E.S. de Science Economique, Faculté de Science Economique de Dijon, 1972, 243 p.
- G. GALODÉ - Le financement des études supérieures par l'emprunt. Approches théorique et empirique. Mémoire de D.E.S. de Science Economique Faculté de Science Economique de Dijon, 1973, 143 p.
Publié dans la série des Cahiers de l'IREDU : n°5.
- J. LEONARD - Essai sur la planification de l'éducation en France. Thèse de Doctorat d'Etat de Science Economique. Faculté de Science Economique de Dijon, 1973. 2 vol. 479 p.
- Note sur les objectifs du VIème Plan français en matière d'éducation. in Revue d'Economie Politique n°3, mai-juin 1973, n° spécial "Economie de l'Education", pp. 544-553.
- A. MULARD. - Disparités régionales et inégalités d'accès au second cycle du second degré. Mémoire de D.E.A. Février 1977.
- J. MONTANDON - Le coût d'entretien et d'éducation d'un enfant et l'aide aux familles. Mémoire de D.E.S. Février 1975, 101 p.
- L. MUELLE - L'enseignement universitaire au Pérou et ses aspects économiques. Mémoire de Doctorat de Spécialité "Economie et planification de l'Education". Faculté de Science Economique de Dijon, 1971 67 p.
- R. ORTIZ - La localisation optimale des établissements d'enseignement. Application des méthodes multicritère au cas des lycées agricoles au Pérou. Thèse de Doctorat de Spécialité, "Economie et planification de l'Education". Faculté de Science Economique de Dijon, 1971, 257 p.

- J.B. RASERA - Théorie de la valeur et théorie du capital humain. Mémoire de D.E.S. Faculté de Science économique de Dijon, octobre 1976.
- G. SCHMITT - Les dépenses de formation des entreprises. L'exemple de l'agglomération dijonnaise. Mémoire de D.E.S. de Science Economique Faculté de Science Economique de Dijon, 1973, 159 p.
- E. SCHOUAME - Aspects économiques et financiers des moyens audio-visuels dans l'enseignement en France et en Afrique. Mémoire de Doctorat de Spécialité, Faculté de Science Economique de Dijon, 1972.
- E. SEPREY - Etude socio-économique des demandeurs de formation professionnelle des adultes. Mémoire de D.E.A., Faculté de Science Economique de Dijon, octobre 1976.
- S.E. ZIAIAN - Analyse des dépenses d'enseignement supérieur en Iran. Exemple de la Faculté de Science Economique de l'Université de Téhéran. Mémoire de D.E.S. Faculté de Science Economique de Dijon, février 1975, 94 p.
- M. WADIE - Education et marché du travail, l'exemple du Soudan. Mémoire de D.E.A. Faculté de Science Economique de Dijon, février 1977.
- B. MILLOT et F. ORIVEL - L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur. Evaluation et rationalité. Thèse de Doctorat d'Etat ès Science Economique, 28 mai 1976. (979 p. 2 vol.)

CAHIERS DE L'IREDU

- N°1 Benoît MILLOT - *Capital humain et migrations interrégionales.* Février 1971.
- N°2 Jean DANREY - *Niveaux de formation et qualifications - Essai d'analyse sur les industries mécaniques et métallurgiques en Bourgogne.* Avril 1972.
- N°3 Bernard FUSTIER - *Localisation optimale des établissements scolaires. Application des méthodes d'analyse multicritère au regroupement des écoles primaires rurales.* janvier 1973.
- N°4 Serge CUENIN - *Les coûts unitaires dans l'enseignement supérieur. L'exemple de l'Université de Dijon.* Janvier 1973.
- N°5 Gilles GALODE - *Le financement des études supérieures par l'emprunt. Approches théorique et empirique.* Février 1973.
- N°6 Jean DANREY - *La réinsertion professionnelle des femmes. L'exemple de l'agglomération dijonnaise.* Avril 1973.
- N°7 Dominique GRISARD - *L'Université et la formation permanente. Réflexions théoriques sur les coûts et les possibilités d'accueil.* Mai 1973.
- N°8 Alain MINGAT
J.Michel CARRE
J.Jacques FRIBOULET - *Les dépenses d'éducation à la charge des parents.* Avril 1974.
- N°9 Jean PERROT - *Programmation linéaire et planification de l'éducation.* Avril 1974.
- N°10 IREDU - *Travaux du séminaire "Education et Egalité" mai 1974.* Juillet 1974.
- N°11 Jacques MONTANDON - *Coût d'entretien et d'éducation d'un enfant - année 1972.* Octobre 1974.
- N°12 Alain MINGAT - *Transferts sociaux et éducation - France 1973.* Novembre 1974.
- N°13 Alain MINGAT
Christine PAUL
Jean PERROT - *La réussite des étudiants économistes à l'Université de Dijon.* Janvier 1975.
- N°14 J.Paul BELTRAMO - *Les dépenses d'enseignement des collectivités locales - France, 1970.* Janvier 1975.
- N°15 Jean LAMBLLOT
François ORIVEL - *Les exclus du système de bourses français.* Avril 1975.
- N°16 Martin CARNOY
Michael CARTER - *Théories du marché du travail, éducation et distribution des revenus. (Traduction).* Mai 1975.
- N°17 IREDU - *Actes de la Table Ronde Internationale "Education et Répartition", Dijon 5 et 6 juin 1975.* Juin 1975.

- N°18 Serge CUENIN - *La scolarité des étudiants à l'Université.* Janvier 1976.
- N°19 Marie DURU - *Les études de lettres et de sciences humaines à l'Université de Dijon : réussite et réorientation.* Avril 1976.
- N°20 Alain MINGAT - *Analyse longitudinale de la cohorte 1974 d'étudiants à l'Université de Dijon. Volume 1 : les premières inscriptions.* Février 1976.
- N°21 J.Jacques PAUL - *Pour une approche économique de la liaison éducation-loisir.* Octobre 1976.
- N°22 IREDU - *Actes de la Table Ronde Internationale : "Les déterminants de la réussite scolaire" Dijon, 10-11 juin 1976.* Mars 1977.
- N°23 Alain MINGAT - *Analyse longitudinale de la cohorte 1974 d'étudiants à l'Université de Dijon. Volume 2 : la première année d'études. La réussite, l'abandon, l'échec.* Novembre 1976.
- HORS SERIE :
B. MILLOT, F. ORIVEL - *L'allocation des ressources dans l'enseignement supérieur français. Evaluation et rationalité.* Thèse pour le Doctorat d'Etat. 28 mai 1976.

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

AUTRES ACTIVITÉS.

1975 - 1976 - 1977

SOMMAIRE.

- I. D. E. A.
 - II. COLLOQUES.
 - 1. Rencontres scientifiques organisées par l'IREDU.
 - 2. Participation de l'IREDU à des rencontres scientifiques.
 - III. LIAISONS ET ECHANGES.
 - 1. Relations avec des équipes de recherche.
 - 2. Relations avec des organisations internationales.
 - IV. ACTIVITES DIVERSES.
 - 1. Traductions.
 - 2. Formation professionnelle.
-

I. DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (D. E. A.)

L'équipe de l'IREDU participe, autour du Professeur J.C. EICHER, à l'animation d'un séminaire de D. E. A. sur l'Economie de l'Education.

Ce séminaire, d'une heure et demie par semaine environ, est organisé dans les locaux de l'IREDU. Il regroupe les étudiants et les cinq chercheurs C.N.R.S. appartenant à l'équipe de l'IREDU.

Les fonctions de ce séminaire sont de trois ordres :

. Discussions des travaux récents de recherche en économie de l'éducation.

Ces discussions entre chercheurs et étudiants sont importantes pour la formation des uns et la formation continue des autres.

. Sont exposées au cours de ces séminaires les recherches récentes effectuées par chacun des chercheurs.

. Les chercheurs suivent et dirigent chacun des étudiants dans leurs recherches. Ils aident les étudiants étrangers, en particulier originaires de pays en voie de développement, à préparer leur diplôme de 3ème cycle.

Cette collaboration chercheurs-étudiants s'avère fructueuse tant pour les uns que pour les autres.

II. COLLOQUES.

1. Rencontres scientifiques organisées par l'IREDU.

En liaison avec ses activités de recherche, l'IREDU organise à DIJON, depuis 1972 et avec l'appui du C.N.R.S., une rencontre annuelle en mai/juin, dans le but de promouvoir l'économie de l'éducation en France. Ces réunions alternent avec celles organisées chaque automne par le CREDOC et poursuivent le même but.

Ainsi, à DIJON, ont eu lieu cinq rencontres qui, après avoir été centrées sur les seuls aspects économiques de l'éducation ont débordé sur d'autres aspects sociologiques, psychologiques, pédagogiques. Ces réunions s'affirment donc comme un lieu de rencontre entre différentes disciplines dont les Sciences de l'Education constituent l'une des intersections.

On trouvera ci-dessous la liste des communications présentées et discutées au cours des deux dernières rencontres.

5-6 juin 1975 : *THEME EDUCATION ET REPARTITION : L'EGALITE PAR L'EDUCATION ?*

- J.-C. EICHER "Liens entre Education et carrière professionnelle, essai de synthèse".
- M. CARNOY (Université de Stanford) : "Marchés du travail segmentés : une première série de résultats empiriques".
Discutant : M.J. BOWMAN (Université de Chicago).
- P. PETIT (CEPREMAP) "La valorisation de la formation technique courte des ouvriers selon les secteurs d'activité économique".
Discutant : A. VINOKUR (Université de Paris X).
- R. BOUDON (Univ. de Paris V) "Enseignement supérieur court et pièges de l'action collective".
Discutant : G. TERNY (Université de Paris X).
- A. MINGAT, (IREDU) "Effets structurels dans la distribution des revenus en France".
J. PERROT
Discutant : V. ISAMBERT-JAMATI (Université de Paris V).
- A. LEON, (Université de Paris V) "Premiers résultats d'une enquête sur le LE THANH KHOI devenir des étudiants en Sciences de l'Education".
- G. PSACHAROPOULOS (London School of Economics) "La mesure des effets des politiques d'éducation sur le bien-être".
Discutant : M. BLAUG (Université de Londres).
- I. FÄGERLIND (Université de Stockholm) "Education et profil de carrière de 25 à 43 ans en Suède".
Discutant : B. LEMENNICIER (CREDOC).

10-11 juin 1976 : THEME *LES DETERMINANTS DE LA REUSSITE SCOLAIRE.*

- A. SAUVY, Professeur au Collège de France :
"L'égalité sociale devant l'éducation".
Discutant : J.C. EICHER, Directeur de l'IREDU.
- A. PIATIER, Directeur du C.E.T.E.M. :
"Moyens modernes d'enseignement et réussite scolaire".
Discutant : G. BERGER, Université de Paris VIII.
- J. ORCZYK, Professeur à l'Akademia Ekonomiczna de l'Université de Poznan:
"La réussite des étudiants à l'Université de Poznan".
Discutant : J. LAGNEAU, Maison des Sciences de l'Homme.
- A. MINGAT, IREDU :
"La réussite des étudiants à l'Université de Dijon".
- M. AMIOT, C.N.R.S. Nice :
"Résumé de quelques résultats d'une étude longitudinale des trois premières années d'une cohorte d'étudiants de l'Université de Nice".
Discutant : J. PERROT, IREDU.
- L. LEVY-GARBOUA, CREDOC :
"Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse".
Discutant : A. VINOKUR, Université de Paris X-Nanterre.
- L. MÄHLCK, Université de Stockholm :
"Les déterminants du choix des études supérieures".
Discutant : M. GIROD DE L'AIN, Université Paris IX-Dauphine.
- J.C. PRECHEUR, Université de Nancy II :
"Les déterminants de la réussite au baccalauréat".
Discutant : M. DURU - C.I.O. Dijon.
- M. BROSSARD, Université de Bordeaux II :
"Le rôle des facteurs linguistiques dans la réussite scolaire au niveau de l'enseignement primaire".
Discutant : M. SIMON, Université de Toulouse-Le Mirail.
- B. SANYAL, I. I. P. E. :
"Enseignement supérieur et marché du travail dans les pays en voie de développement".
Discutant : M. DEBEAUVAIS, Université Paris VIII-Vincennes.

2. Participation de l'IREDU à des rencontres scientifiques.

DATE	LIEU	ORGANISATEUR ET OBJET DE LA REUNION	PARTICIPANTS IREDU	COMMUNICATIONS ou RAPPORTS
Janv.1975	Paris	UNESCO : Conférence sur les études coût-efficacité appliquées à l'emploi des nouveaux moyens d'éducation.	J.C.EICHER (Rapporteur) F. ORIVEL	J.C. EICHER
Janv.1975	Paris	O.C.D.E. Conférence sur l'Education, les inégalités et les chances dans la vie.	J.C.EICHER A. MINGAT	J.C.EICHER A. MINGAT
Janv.1975	Paris	O.C.D.E. 2è conférence générale des institutions membres du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement sup.	J.C.EICHER S. CUENIN	J.C.EICHER S. CUENIN
Juin 1975	Paris	O.C.D.E. Séminaire professionnel sur la gestion des universités: les systèmes d'information.	S.CUENIN	
Juil.1975	Paris	O.C.D.E. Séminaire sur le thème "emploi, sous-emploi et chômage des diplômés".	J.C. EICHER	
Sept.1975	Lancaster (G.B.)	Université de Lancaster : 3ème conférence internationale sur l'enseignement supérieur.	J.C.EICHER B. MILLOT F. ORIVEL	B. MILLOT F. ORIVEL
Oct.1975	Princeton (USA)	N.B.E.R. et Educational Testing Service. Second annual workshop on the economics of education.	J.C.EICHER F.ORIVEL	F. ORIVEL
Oct.1975	Paris	C.N.R.S. : Colloque national sur l'analyse démographique et ses applications.	B. MILLOT	B. MILLOT
Nov.1975	Paris	CREDOC : séminaire annuel sur l'économie de l'éducation.	toute l'équipe	B. MILLOT F. ORIVEL
Janv.1976	Barcelone	O.C.D.E.-Ministère de l'Education espagnol. Séminaire sur la conception et l'information d'une comptabilité analytique adaptée aux activités universitaires.	S. CUENIN	S. CUENIN
Avril 1976	Milton Keynes (G.B.)	Open University : International Conference on evaluation and research in educational television and radio.	F. ORIVEL	F. ORIVEL
Mai 1976	Sèvres	Colloque de l'Association Francophone de l'éducation comparée	B.MILLOT	

DATE	LIEU	ORGANISATEUR ET OBJET DE LA REUNION	PARTICIPANTS IREDU	COMMUNICATIONS OU RAPPORTS
Sept.1976	Paris	O.C.D.E. Troisième conférence générale des Institutions membres du programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur.	S.CUENIN	S. CUENIN
Oct.1976	Paris	I N A.Colloque de la Société française d'économie rurale.	F. ORIVEL	F. ORIVEL D. JACOBI
Nov.1976	Toulouse	Colloque de l'Association française de Sciences économiques. Comportements d'épargne et de consommation.	J.C.EICHER	J.C.EICHER
Mars 1977	Washington	UNESCO-CIME. Economic analysis of educational media.	J.C.EICHER F.ORIVEL	J.C.EICHER F.ORIVEL.
Juil.1977	Gand (B)	7ème Congrès mondial. Association internationale des Sciences de l'Education.	F. ORIVEL	F. ORIVEL
1978	Dijon	UNESCO. Bilan coût-efficacité des nouveaux media éducatifs dans le monde.		

III. LIAISONS ET ECHANGES.

Au cours des années passées, l'IREDU a noué des liens avec de nombreux organismes tant français qu'étrangers ou internationaux.

Le tableau ci-dessous résume ces liens.

1. Relations avec des équipes de recherche.

EN FRANCE

- CREDOC (Cellule "Economie de l'Education").
 - . 2 ATP réalisées en commun, plusieurs séminaires sur l'économie de l'éducation organisés en commun, ces séminaires se tenant alternativement à Paris et à Dijon.
 - . 1 ATP future en commun.
- CERECQ. Collaboration dans le cadre de la constitution du Répertoire Français des Emplois.
- I. M. E. (Institut de Mathématiques Economiques - Dijon). Echanges scientifiques.
- Ministère de l'Education.
 - . cellule des comptes de l'éducation
 - . département d'évaluation du S.I.E.S.
 - . cellule Economie de l'Education.
- "Equipes Education" dans 6 universités françaises (Paris I, Paris IX, Paris X, Grenoble II, Toulouse-Paul Sabatier, Toulouse-Le Mirail).
- Service Académique d'Orientation et d'Information (Université de Dijon) Formation permanente des conseillers et collaboration en matière de recherches sur les déterminants de l'orientation scolaire.
- C. A. F.
- INPSA. Une recherche en commun sur l'efficacité de la formation d'adultes en agriculture.

A L'ETRANGER.

- Die Heidelberger Planungsgruppe (Université de Heidelberg) ; deux chercheurs de cet Institut ont travaillé en liaison avec l'IREDU (ATP internationale).
- Centre for the Economics of Education (London School of Economics) :
 - . Echanges scientifiques ;
 - . Participations aux séminaires.
- CRIPES (Centre de Recherches Internationales sur la Prospective de l'Education Economique et Sociale). Université de Mons - Patronage de l'IREDU pour le démarrage de cette cellule.
- Université de Jérusalem : court séjour de M. BEYTAN, Vice-doyen de la Faculté des Sciences de l'Université hébraïque de Jérusalem, spécialiste des problèmes de coûts dans les Univ.
- Ontario Institute for Studies in Education. Echanges de chercheurs à la demande du C.N.R.S. Organisation d'une recherche commune sur l'efficacité des méthodes d'apprentissage des langues.
- Poznan. Académie de Sciences Eco. Echanges de chercheurs et travail en commun sur l'accès à l'enseign. sup.
- Gdansk. Institut d'études politiques de l'Université. Echanges de chercheurs Coûts et carte scolaire.
- Université du Québec à Montréal. Echange de chercheurs en 1977/78.

2. Relations avec des organisations internationales.

Des relations suivies ont eu lieu avec deux organisations internationales : l'O. C. D. E. et l'U. N. E. S. C. O.

2.1. L'O.C.D.E.

L'IREDU par la participation au Programme sur la Gestion des Etablissements d'Enseignement supérieur, a été amené depuis 1972 à nouer des contacts avec le Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'enseignement (C.E.R.I.) - organisme spécialisé de l'O.C.D.E.

Ces relations se sont traduites par un certain nombre de publications et la participation à des séminaires et conférences organisés par ce Centre. Le détail des travaux réalisés figure dans les rubriques : recherche, colloques, publications.

Par ailleurs un rapport a été présenté par Messieurs EICHER et MINGAT à la conférence de l'O.C.D.E. sur "L'Education, les inégalités et les chances dans la vie", en janvier 1975.

2.2. L'U.N.E.S.C.O.

Les travaux réalisés par l'IREDU en liaison avec l'U.N.E.S.C.O. l'ont été par l'intermédiaire du Conseil International des Moyens d'Enseignement (C.I.M.E.) : "Coût et rendement des moyens audio-visuels appliqués à l'enseignement" et, d'autre part, le Conseil National de la Recherche en Sciences Sociales, dans le cadre duquel a été rédigé un rapport sur l'offre et la demande d'emplois de recherche dans les Sciences Sociales.

Enfin, une étude sur l'évolution mondiale des dépenses d'éducation entre 1960 et 1975 est actuellement réalisée à la demande de cette organisation.

2.3. BANQUE MONDIALE.

Des missions d'évaluation ont été demandées par cette organisation, notamment en Côte d'Ivoire et au Brésil sur les problèmes de coûts-efficacité des télévisions scolaires.

IV. ACTIVITES DIVERSES.

1. Traductions de l'anglais.

A la demande de l'O.C.D.E., plusieurs rapports et ouvrages dont la langue originale est l'anglais et portant sur l'économie de l'éducation ont été traduits en français par une équipe de l'IREDU, composée de J.C.EICHER, B. MILLOT, A. MINGAT, F. ORIVEL et J.J. PAUL.

Il s'agit notamment, en 1975, de deux rapports présentés au séminaire sur "l'Education, les Inégalités et les chances dans la vie" organisé par l'O.C.D.E. les 10,11, 12 et 13 janvier, soit :

- LINDBECK (Assar) : Institute for International Economic Studies - Stockholm
"Inégalités et politique de répartition des revenus : principes généraux et expérience suédoise".
- RIVLIN (Alice) et OKNER (Benjamin) - Brookings Institution.
"Inégalités et politique de répartition des revenus aux Etats-Unis".

Par ailleurs l'O.C.D.E. a demandé la traduction de l'ouvrage de :

- G. PSACHAROPOULOS : London School of Economics and Political Science.
"Earnings and education in O.E.C.D. countries".

Enfin, dans la série des Cahiers de l'IREDU, traduction de :

- Martin CARNOY et Michael CARTER, de l'Université de Stanford :
"Theories of labor market, education and income distribution".

2. Animation et formation.

Les chercheurs de l'IREDU contribuent à la formation professionnelle et permanente en matière d'économie de l'éducation des conseillers d'Orientation du Ministère de l'Education (à Dijon).

LISTE DU PERSONNEL.

- Personnel de recherche :

- . Jean-Paul BELTRAMO, chargé d'études,
- . Serge CUENIN, Attaché de recherche CNRS,
- . Gilles GALODE, Chargé d'études,
- . Gérard LASSIBILLE, Attaché de recherche CNRS,
- . Benoît MILLOT, Attaché de recherche CNRS,
- . Alain MINGAT, Attaché de recherche CNRS,
- . François ORIVEL, Chargé de recherche CNRS,
- . Jean-Jacques PAUL, Allocataire D.G.R.S.T.,
- . Jean PERROT, Attaché de recherche CNRS,
- . Jean-Bernard RASERA, Chargé d'études.

- Personnel I. T. A. :

- . Michelle CASTANY, Secrétaire contractuelle mi-temps.
- . Jean DANREY, Ingénieur CNRS
- . Michèle HENRY, Secrétaire administrative CNRS
- . Marc RICHARD, Assistant technique contractuel mi-temps
- . Marie-Thérèse RAPIAU, Chargée d'études CEREQ,

- . Sylvie GERVREAU-ROSE, Documentaliste CNRS, mi-temps,
- . Claude TARDY, Conseillère d'Orientation à l'A.N.P.E.,
détachée à l'IREDU,
- . Paul DELANNOY, Informaticien à temps partiel.